

PROVINCE DU CENTRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE URBAINE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV

QUARTIER EKOUMDOUM



**PLAN DE DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE**

QUARTIER EKOUMDOUM

HORIZON 2009 – 2014

REALISE PAR ASSOAL, EN PARTENARIAT AVEC LE RNHC
ET LE CONCOURS FINANCIER DE LA DUE ET DE CORDAID

YAOUNDE, SEPTEMBRE 2009

TABLE DES MATIERES

<u>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</u>	5
<u>AVANT PROPOS</u>	7
<u>PRINCIPES ACCOMPAGNATEURS DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE</u>	8
<i>Approche globale, intégrée et transversale</i> Erreur ! Signet non défini.	
<i>Approche partenariale</i>	8
<i>Approche professionnelle</i>	8
<i>Participation citoyenne et gouvernance locale</i>	8
<i>Territorialisation</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Principes de base des paradigmes alternatifs</i>	
<u>INTRODUCTION GENERALE</u>	9
<u>CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL</u>	10
1.1 <i>Le cadre politique, institutionnel, juridique et réglementaire</i>	10
<i>Les acquis</i>	10
<i>Les limites</i>	10
1.2 <i>L'évolution de la population urbaine et demande sociale en habitat décent</i>	10
1.4 <i>L'émergence d'une société civile dans le secteur du développement urbain</i>	11
<u>CHAPITRE 2 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE</u>	12
2.1 <i>Méthode</i>	12
2.2 <i>Phase de préparation</i>	12
2.2.1 <i>Des réunions d'informations publiques au sein des quartiers</i>	12
2.2.2 <i>Des entretiens informels et séances de travail avec les leaders</i>	12
2.3 <i>Phase de mise en œuvre du processus de planification</i>	13
2.3.1 <i>Diagnostic participatif</i>	13
<i>Des entretiens formels avec les ménages et leaders du quartier</i>	13
<i>Analyse participative des informations recueillies avec les populations des quartiers</i>	13
<i>Organisation des ateliers d'évaluation participative</i>	13
<i>Finalisation du rapport de monographie</i>	13
2.3.2 <i>Planification décennale (stratégique) et opérationnelle</i>	13
<i>L'élaboration et Rédaction du Plan de Développement de Quartier</i>	13
<u>CHAPITRE III : LE DIAGNOSTIC</u>	14
3.1 <i>Milieu biophysique</i>	14
3.1.1 <i>Localisation géographique</i>	14
3.1.2 <i>Le climat</i>	14
3.1.4 <i>L'hydrographie</i>	14
3.1.5 <i>La végétation</i>	14
3.1.6 <i>Les sols</i>	14
3.2 <i>Capital humain et socio-organisationnel</i>	15
3.2.1 <i>Diversité humaine des populations</i>	15
3.2.2 <i>Infrastructure socio-organisationnelle et dynamique de la vie associative</i>	15
3.2.2.a <i>Infrastructure socio-organisationnelle</i>	15
3.2.2.a <i>Dynamique de la vie associative</i>	15
3.3 <i>Capital socio-économique</i>	17
3.3.1.a . <i>Caractérisation socio-économique des ménages</i>	17
3.3.1.b . <i>Activités économiques dans le quartier</i>	18
3.3.1.c <i>Caractérisation de l'habitat urbain et accès aux services urbains de base dans le quartier EKOUMDOUM</i>	19
<i>Typologie de l'habitat</i>	19
<i>Standing et types de matériaux</i>	19

<u>Accessibilité dans le quartier et caractéristiques des voies d'accès</u>	20
<u>Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité</u>	21
<u>Accès au réseau électrique</u>	21
<u>Accès aux services d'assainissement</u>	21
<u>Accès à la sécurité/l'éclairage public</u>	22
<u>Disponibilité de infrastructures scolaires et sociales</u>	22
<u>Infrastructures scolaires</u>	22
<u>3.3.1.d Accès à la propriété foncière et au logement à EKOUMDOUM</u>	22
<u>Distribution des enquêtés par blocs</u>	22
<u>Genre des personnes enquêtées</u>	22
<u>Situation matrimoniale</u>	23
<u>Situation professionnelle des enquêtés</u>	23
<u>Documents et voies d'accès à la propriété</u>	23
<u>Acteurs et voies d'accès à la propriété</u>	23
<u>Niveau de satisfaction des preuves d'acquisition du foncier</u>	24
<u>Problèmes rencontrés</u>	24
<u>Type de services sollicitées</u>	24
<u>3.2.5 Analyse des différents problèmes des contraintes et des potentialités locales</u>	25
CHAPITRE IV : CADRE STRATEGIQUE	27
<u>4.1- Vision de développement et objectif général de développement</u>	27
<u>4.1.1- Vision</u>	27
<u>4.1.2-Objectif général de développement</u>	27
<u>4.2- Programme d'actions des secteurs sociaux et infrastructures économiques</u>	27
<u>4.2.1- Objectifs spécifiques sectoriels</u>	27
<u>4.2.2- Projets prioritaires</u>	27
<u>4.3- Programme d'actions des secteurs productifs</u>	28
<u>2.3.2- Projets prioritaires</u>	28
<u>4.4- Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal</u>	28
<u>2.4.1- Objectifs spécifiques sectoriels</u>	28
<u>2.4.2- Projets prioritaires</u>	28
4.5 CADRE LOGIQUE DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DIFFERENTS SECTEURS	29
<u>4.5.1- Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs sociaux et infrastructure économique</u>	29
<u>4.5.2- Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs des secteurs productifs</u> ...	40
<u>4.5.3- Cadre logique de programmation pluriannuelle de renforcement de la participation communautaires à la gestion, la suivi et l'évaluation des opérations du PDC</u>	41
<u>2.6- Financement du PDC</u>	42
<u>2.6.1- Objectifs spécifiques sectoriel</u>	42
<u>2.6.2- Capacités locales de financement</u>	42
<u>4.7- Budget d'investissement et plan de financement</u>	44
<u>4.7.1 Budget d'investissement et plan de financement du PDC à EKOUMDOUM</u>	44
<u>4.7.2- Impacts des finances sur la mise en œuvre du plan de développement Communautaire</u>	47
<u>Sur la performance de l'administration communale</u>	47
<u>Sur les projets sociaux</u>	47
<u>Sur les projets productifs</u>	47
CHAPITRE V - CADRE OPERATIONNEL : APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	48
<u>5.1- Mesures de promotion de la participation de la population et de la transparence</u>	48
<u>5.1.1 Cadre d'intervention</u>	48

<u>5.1.2 Echelles de promotion de la participation</u>	48
<u>A l'échelle des pôles</u>	48
<u>A l'échelle du quartier</u>	48
<u>Un comité de gestion mixte du PDC</u>	48
<u>Des ateliers thématiques</u>	49
<u>Un Bureau permanent</u>	49
<u>5.1.3- Le cycle</u>	49
<u>5.2- Dispositif de Mise en oeuvre, de Suivi et d'évaluation du plan de développement communautaire</u>	50
<u>ANNEXE</u>	53

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR : Activités Génératrice de Revenus

AES-SONEL: American Energy Services Corporation – Société Nationale d'Electricité du Cameroun

APE : Association des Parents d'Elèves

BHYS : Brigades d'Hygiène et de Salubrité

CLGEP : Comités Locaux de Gestion de l'Eau Potable

CLPA : Comité de Pilotage plan d'action

CLS : Comités Locaux de Santé

COGES : Comité de Gestion du PDC

CUAYIV : Commune Urbaine d'Arrondissement de Yaoundé IV

CUY : Communauté Urbaine de Yaoundé

GIC : Groupes d'Initiatives Communes

GTZ : Coopération Allemande au Développement

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

MINDUH : Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat

MINES : Ministère de l'enseignement Secondaire

MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

MINSANTE : Ministère de la Santé

MINATD : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisations de la Société Civile

PDL : Plan de Développement Local

PVVIH : Personnes Vivant avec le VIH-SIDA

PSD : Programme Spécial de Développement

RUHY : Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle

CAMWATER : Camerom Water Coopération (ex-Société Nationale des Eaux du Cameroun)

Liste des tableaux

Tableau 1. Traits caractéristiques de la vie associative dan le quartier	15
Tableau 3. Participation aux associations dans le quartier ?????	16
Tableau 3. Profil socio-économique des ménages/répondants.....	17
Tableau 4. Revenu du ménage	18
Tableau 5. Type d'activités génératrices de revenus recensées au sein du quartier ...	18
Tableau 6. Types de maisons, standing et types de matériaux	20
Tableau 7. Accessibilité, types et état des voies d'accès au quartier.....	20
Tableau 8. Accessibilité au réseau CAMWATER et autres sources.....	21
Tableau 9. Accessibilité au réseau AES - SONEL	21
Tableau 10. Accès à un bac à ordures	21
Tableau 11. Documents d'accès à la propriété (Total ne donne pas 100% ????)	23
Tableau 12. Voies d'accès à la propriété (Tableau à clarifier)	23
Tableau 13. Niveau de satisfaction des preuves d'acquisition du foncier	24
Tableau 14. Problèmes rencontrés et services sollicités par les enquêtés.....	24

AVANT PROPOS

L'objectif n°7 du développement du millénaire (ODM) : « assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales », accorde une place de choix à l'habitat.

PRINCIPES ACCOMPAGNATEURS DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

Le plan de développement local du quartier EKOUMDOUM s'inspire de la démarche participative et des acquis du processus de planification locale effectués dans les quartiers EKOUMDOUM I, II & III. Il va au-delà du financement ponctuel de projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile et leurs partenaires. Cette démarche doit reposer sur un certain nombre de fondements pratiques déjà mentionnés dans le plan de développement de Nkolo que sont : l'approche globale, intégrée et transversale reposant sur le principe d'un décloisonnement des secteurs d'activités qui facilitera la construction du partenariat local et la mobilisation des ressources nécessaires à la conduite des opérations ; l'approche partenariale qui facilitera la mutualisation des énergies, savoirs et compétences locales et la focalisation des communautés autour des enjeux de progrès communautaire ; l'approche professionnelle qui le socle de la surdétermination des communautés afin qu'elles puissent prendre progressivement et agir efficacement en main le destin du développement de la localité et la participation citoyenne et gouvernance locale qui permettra de rompre avec la logique d'assistanat encore portée par certaines communautés et de renforcer une parfaite appropriation du développement local. Cette démarche va également avoir pour socle théorique, des principes de base des paradigmes alternatifs que sont :

Le premier est que toute tentative de définir précisément la durabilité du développement est vaine. La durabilité ne représente ni un ensemble donné de pratiques ou de technologies, ni un modèle qui peut être décrit ou imposé. Définir ce que nous essayons d'atteindre est une partie du problème puisque tous les individus ont des objectifs différents.

Le deuxième principe est que les problèmes sont toujours susceptibles d'interprétation. Tous les acteurs ont leurs propres problèmes perceptions de ce qu'est un problème et de ce qui représente une amélioration et/ou une alternative.

La troisième est que les problèmes étant endémiques, la solution d'un problème mène inévitablement à la création d'autres situations à problèmes.

La quatrième est que la caractéristique principale devient aujourd'hui la capacité des acteurs à apprendre en permanence sur ces conditions en mutation, pour pouvoir réagir rapidement en permanence sur ces conditions de mutations.

Le cinquième est que des systèmes d'apprentissage et de recherche sont nécessaires pour appréhender les perspectives multiples des divers groupes d'intérêts, encourager la participation et l'action, et résoudre les conflits pour le bien commun et futur.

INTRODUCTION GENERALE

Le développement des villes Camerounaises comme celles de la majorité des pays en développement a hérité d'un aménagement colonial des milieux urbains caractérisé par un visage bipolaire où les quartiers modernes jouxtent les quartiers dits 'indigènes'. Ce visage du paysage urbain s'est consolidé au rythme des booms et crises économiques qu'ont connu ces pays et ont eu comme conséquences soit d'accélérer l'exode rural, soit de la stabiliser. Au Cameroun, presque tous les villes montrent une physionomie marquée par une expansion non maîtrisée, où cohabitent trop souvent zones d'aménagement planifiée et quartiers d'habitat spontané ; ces derniers abritant les populations les plus démunies qui se sont installées dans des zones impropres à tout aménagement privé et toute construction. Confrontées à la précarité des conditions de vie, à l'insuffisance de systèmes adéquats de voirie, de transport, d'assainissement, d'adduction d'eau ou encore de collecte, et d'accès à l'énergie électrique, celles-ci aménagent souvent pour défier la nature en dépit des graves conséquences sur la santé et l'épanouissement socio-économique. Dans ce contexte, l'accès à un logement décent et durable pour le plus grand nombre est l'un des défis majeurs que doit relever le Cameroun notamment si l'on considère l'ampleur galopante de la démographie urbaine à laquelle le pays sera confronté dans les prochaines années.

Au cours des deux dernières décennies au Cameroun, face aux limites observées par l'Etat dirigiste pour impulser le développement, de nouveaux paradigmes tels que la démocratie, la participation, la gouvernance et la décentralisation ont enrichi le débat sur le développement avec pour effet une nouvelle répartition des responsabilités et rôles entre l'Etat et la société. La participation semble être le socle de cette nouvelle répartition ; le mouvement en faveur d'une participation accrue des acteurs sociaux au développement est alimentée par une prise de conscience croissante de la complexité de conditions de sociales et économiques (particulière des ceux à faibles revenus). Elle doit être conçue comme un processus actif dans lequel l'initiative est prise par la population, guidée par sa propre pensée et utilisant ses propres moyens (institutions et mécanismes) sur lesquels elle peut opérer un contrôle effectif. Longtemps utilisé en milieu rural pour l'aménagement durable des terroirs villageois, le développement participatif est une démarche clé qui pourrait efficacement servir de socle de nos jours aux aménagements urbains ; surtout dans les quartiers dits défavorisés et confrontés aux problèmes d'aménagement de l'espace et de lutte contre la pauvreté.

Bien plus, le processus de développement participatif est devenu une référence en matière de bonne pratique de gestion urbaine et de construction d'une citoyenneté active. Il prend en compte la construction des partenariats, les enquêtes préalables, le pré diagnostic et le diagnostic final qui permettent d'élaborer le plan de développement comme dans le cas du quartier EKOUMDOUM dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Cette démarche contribue à la mise en place des mécanismes de développement s'appuyant sur les forces et ressources endogènes, correspondant aux réalités sociales, économiques et culturelles locales. Pour ce qui est de notre exemple sus - cité, le diagnostic participatif a permis de cerner le contexte, ses forces et ses faiblesses et d'appréhender les opportunités puis de se projeter dans le futur. La planification stratégique (décennale) et la démarche de mise en œuvre des actions ont été développées sur la base des résultats de l'analyse situationnelle et sous une approche d'analyse participative des systèmes Elle a débouché sur une liste de solutions hiérarchisées aux différents problèmes communautaires et la chronogramme opérationnel d'intervention à travers le plan de développement local. L'objectif final étant de mobiliser les acteurs sociaux pour une participation plus efficace au développement de leur quartier. Cette introduction générale sera suivie de quatre autres chapitres qui traiteront du contexte général de la planification (Chapitre 1), de la méthodologie utilisée (Chapitre 2), du diagnostic (Chapitre 3), du cadre stratégique de la planification décennale (Chapitre 4) ainsi que des modalités de sa mise œuvre (Chapitre 5)..

CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL

1.1 Le cadre politique, institutionnel, juridique et réglementaire

Les acquis

- La création du ministère du Développement Urbain et l'Habitat. Dans le secteur urbain, la réforme de la stratégie sectorielle engagée depuis 2000 intègre bien cet objectif à travers différents axes puisqu'elle vise notamment (i) à améliorer l'offre de logements décents pour le plus grand nombre, (ii) à lutter contre la pauvreté, et (iii) à réduire les problèmes sociaux urbains qui en découlent. Depuis l'élargissement de ses attributions en décembre 2004, c'est le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat qui prend en charge cette problématique de l'Habitat.
- La multiplication des communes à régime spécial telles que les communes urbaines ;
- La promulgation des lois sur la décentralisation ainsi que des décrets d'applications de leur mise en œuvre.

Les limites

- L'absence d'une stratégie nationale de l'habitat et logement social ;
- Une prise en compte insuffisante de l'amélioration de l'Habitat par la Programme Stratégique de Réduction de la Pauvreté au Cameroun (DSRP) ;
- L'immobilisme caractérisé des institutions publiques d'aménagement urbain ;
- La défaillance des organismes publics tels que la MAETUR (Mission pour l'Aménagement et l'Equiperment des Terrains Urbains), la SIC (Société Immobilière du Cameroun) ou le Crédit Foncier à anticiper sur la chaîne publique de construction et de son incapacité à satisfaire une demande sans cesse croissante ;
- La faible suivi de l'aménagement urbain et des plans directeurs des villes ;
- Le manque de normes et standard en matière d'habitat social ;
- L'inadaptation des politiques publiques de l'habitat social pour les citoyens dits pauvres ;
- L'absence d'outils financiers adéquats, la faible bancarisation, la modicité et l'irrégularité des revenus, la solvabilité réduite et l'absence de garantie rendaient difficile la mise en œuvre de toute politique formelle en faveur des populations à faibles revenus.

1.2 L'évolution de la population urbaine et demande sociale en habitat décent

- La population camerounaise est estimée à environ 16 millions d'habitants dont la moitié vit dans les villes. Les villes de Yaoundé et Douala concentrent 30-40% des citadins, soit plus de quatre millions d'habitants. Parallèlement, seize autres villes comptent entre 100 000 et 200 000 habitants et toutes connaissent des flux migratoires positifs. Actuellement, le taux annuel de croissance démographique des villes oscille entre 6 et 7 %, avec une extension spatiale de 3% par an. Elles abritent 70% de la population camerounaise vivant au dessous du seuil de pauvreté.
- On estime à 80 000 logements/an, les besoins en logements pour les seules villes de Yaoundé et Douala alors que les villes secondaires, appelées à absorber une grande part d'un accroissement démographique sans précédent, n'ont ni les ressources, ni les moyens techniques ou humains de répondre à la demande. En milieu rural (comme en milieu urbain), l'habitat précaire est donc devenu de règle pour une majorité de la population.
- Plus concrètement, le MINDUH s'est assigné pour les cinq prochaines années l'objectif ambitieux de construire 10 000 logements à caractère social et d'aménager 50 000 parcelles.

1.4 L'émergence d'une société civile dans le secteur du développement urbain

Cette émergence de la société civile est tributaire de :

- Une démarche originale de co-maîtrise d'ouvrage entre le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat (MINDUH) et l'Ambassade de France, et en étroite concertation avec la société civile (maîtrise d'œuvre du Réseau National des Habitants du Cameroun) ;
- Une promotion et facilitation de la mise en place de mutuelles/coopératives d'habitat en vue de créer un lien entre demande sociale, épargne et crédit, dispositif public et opérateurs privés dans le champ de l'habitat ;
- La vision partagée du concept d'amélioration de l'Habitat considérée comme la promotion voir l'accès à un logement décent (construction ou réhabilitation) en intégrant son environnement immédiat (sécurisation foncière, assainissement, accès aux services de base tels que l'eau et l'électricité) ; c'est une l'un indicateur pertinent du relèvement du niveau de vie et donc de la réduction de la pauvreté ;
- La structuration du milieu associatif qui devra permettre de consolider l'émergence de coopératives d'habitat, de GIE de maçons et de briquetiers ; des « regroupements des pauvres » ouvrant pour l'accès à un plus grand nombre de ménages à la propriété et au logement ;
- La promotion des solutions innovantes qui permettraient aux exclus des systèmes classiques d'accéder au foncier et à des financements adaptés ; en effet, il ne pourra l'atteindre à partir des seuls financements publics, sans le concours tous les promoteurs et sans rechercher les voies et les moyens nouveaux qui lui permettront de démultiplier efficacement l'activité de la chaîne publique de construction ;
- La question du crédit/épargne est centrale, tout comme celle du dimensionnement des projets en fonction des besoins réels et des capacités financières des coopérateurs. Enfin, le recours systématique à l'entreprise n'étant pas toujours à portée des populations cibles, la formation des jeunes (riverains des opérations) aux métiers du bâtiment et la mise à disposition d'outils de production de blocs de terre stabilisée a souvent été développée.

Le logement social nécessitant des modes de financement de réalisation spécifiques, un dispositif distinguant les opérations sociales de celles à caractère économique ou commercial a été élaboré. Conçu à l'intention des populations à faible revenu, il s'adresse aux « défavorisés actifs » capables de faire face à des remboursements de mensualités modestes dont le taux de prélèvement mensuel n'excède pas 20% des ressources, sans apport et pour une durée de 15 à 20 ans.

CHAPITRE 2 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le processus de planification a reposé essentiellement sur une approche participative qui se démarque des approches classiques de développement fondées sur la science positiviste. Cette approche émergente vise à transformer ensemble la réalité à partir de la connaissance générée ensemble. La démarche a été déployée sur trois phases : une phase de préparation du partenariat avec les parties prenantes, suivie d'une phase de mise en œuvre du processus de planification incluant le diagnostic et la planification proprement dite.

2.1 Méthode

Elle a fait recours à une batterie d'outils pour assurer:

- la dynamique du groupe à travers les contrats d'équipe, des discussions et analyses d'équipe, guides d'entretien, partage du travail, présentations par ou avec les populations locales ;
- la validité de l'échantillon à travers les cartes sociales ;
- la conduite des entretiens et les dialogues par les interviews semi-structurés, informateurs clés et les *focus groups* ;
- la visualisation sur les routines quotidiennes et les profils d'activités.

Le recours à ces outils étaient destinés à garantir que le processus de recherche-action conduise à un débat sur le changement y compris à une confrontation sur les représentations des autres, et que le débat change les perceptions des acteurs et leurs attitudes envers l'action.

Outils pour la collecte des données

Carte de la communauté

C'est une cartographie participative très déterminante dans le processus de planification communautaire. Elle fait une synthèse de la carte de ressources et de la carte sociale. Elle a été élaborée à l'issue d'un groupe de travail mixte associant les représentants de chaque bloc du quartier et les animateurs du projet PDQUD.

Le profil institutionnel

Les groupes mixtes constitués énumèrent dans une fiche de collecte des données sur les organisations qui exercent une activité ayant un impact sur la vie de la localité. Ce tableau ressort la date de leur création, la taille de leurs effectifs, leurs objectifs ainsi que leurs réalisations.

Le calendrier saisonnier

C'est un tableau qui permet de présenter les différentes activités pratiquées au sein de la communauté ainsi que les périodes de l'année pendant lesquelles leurs différentes opérations sont effectuées.

Tableau des solutions endogènes

Elaboré à l'issue des ateliers participatifs, elle a permis aux populations locales d'exprimer leurs besoins et de décliner des solutions envisageables dans le cadre d'un programme de développement du quartier.

Plan d'action pluriannuel et opérationnelle

Réalisé en assemblée plénière, il a permis de faire présenter une liste de projets par priorité, de décliner une liste d'opérations possibles et de définir un cadre logique des interventions sur une période de 5 ans.

2.2 Phase de préparation

2.2.1 Des réunions d'informations publiques au sein des quartiers

Elles avaient pour but d'échanger avec les communautés sur les problèmes sociaux, économiques et culturels en général, de présenter le plan d'action triennal d'ASSOAL ainsi qu'un film sur les réalisations précédentes du Programme de Développement des Quartiers Urbains Défavorisés (PQUD).

2.2.2 Des entretiens informels et séances de travail avec les leaders

Ont été touchés dans cette étape : le Chef de quartier, les chefs de blocs (7 au total), les leaders communautaires et l'autorité municipale.

Ces entretiens ont permis d'obtenir des informations relatives à la perception individuelle et « communautaire » de la problématique de la pauvreté au sein du quartier, une meilleure lisibilité des acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté au sein de différents blocs. Ils ont également servi de base pour mobiliser les communautés par rapport au dispositif, pour préparer les ateliers de restitutions du pré-diagnostic qui ont été organisés dans 7 zones du quartier.

2.3 Phase de mise en œuvre du processus de planification

2.3.1 Diagnostic participatif

Des entretiens formels avec les ménages et leaders du quartier

Les enquêtes de ménages ont été conduites au sein d'un échantillon (200 ménages du quartier). Ils ont permis d'amener les habitants à donner leurs perceptions sur la situation de la pauvreté au sein de leur quartier, de se prononcer sur le rôle joué par différentes catégories d'acteurs en présence dans les processus de changement social, sur le rôle qu'ils comptent jouer dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de développement dans leur localité. Les leaders d'organisations ont été également touchés.

Analyse participative des informations recueillies avec les populations des quartiers

Elle a été organisée sur la base de la présentation du rapport provisoire du pré diagnostic aux populations, ressortant un profil du quartier et une cartographie des organisations de développement local.

Ce rapport a été restitué lors d'une séance de travail. Ce cadre de concertation a permis aux habitants d'avoir une vue globale des problèmes majeurs et des facteurs qui sous-tendent la pauvreté au sein de leur quartier.

Organisation des ateliers d'évaluation participative

Un atelier de formation réunissant les animateurs et personnes ressources identifiées lors des enquêtes a été organisé. Il avait pour but de restituer l'analyse générale de la monographie des quartiers et d'entretenir les participants sur les techniques d'animation de *Focus Group* d'évaluation participative, de choix de délégué de secteur, d'analyse et de priorisation des problèmes, de rédaction des rapports.

Trois ateliers d'évaluation participative ont été organisés au sein du quartier par découpage sectoriel. Les rapports finaux d'évaluation participative ont été rédigés par les habitants et précisent par secteur la liste des problèmes primordiaux, les solutions éventuelles et le choix du délégué représentant de la communauté et la parole des habitants lors des débats publiques.

Finalisation du rapport de monographique

Un rapport final est ainsi élaboré et met un accent sur les propositions et recommandations pour la suite du diagnostic (organisation des espaces de participation, recommandations pour une meilleure participation des populations dans le cadre de l'élaboration de leur plan de développement local et de la mise en œuvre du programme de développement qui en découlera). Il comporte également une analyse de la dynamique associative au niveau du quartier et propose des solutions à envisager pour assurer une participation et une appropriation des actions par les bénéficiaires.

2.3.2 Planification décennale (stratégique) et opérationnelle

L'élaboration et Rédaction du Plan de Développement de Quartier

Suite à ces travaux, un consultant a appuyé la communauté dans la formalisation des axes stratégiques de développement quinquennal. Un draft 0 du plan de développement a été rédigé, débattu et validé en séance plénière à travers les approfondissements thématiques.

Ce document présente les éléments prioritaires et les axes d'intervention pour le développement harmonieux du quartier EKOUMDOUM d'ici l'horizon 2014.

CHAPITRE III : LE DIAGNOSTIC

3.1 Milieu biophysique

3.1.1 Localisation géographique

EKOUMDOUM dont la signification est la souche du Baobab, est un quartier en plein essor de l'arrondissement de Yaoundé IV, situé entre les quartiers EKIE et ODZA au pôle sud de Yaoundé. Son périmètre urbanisé intègre les 59 quartiers que compte la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé IV. C'est un quartier pas assez grand divisé en 7 zones administratives (blocs), plus ou moins rapprochées les une des autres. Il se limite au nord par le quartier EKIE au lieu dit carrefour de la mort, au sud et à l'ouest par le quartier ODZA et à l'est par le quartier AWAE sur la route de MFOU. Les populations de ce quartier sont essentiellement constituées des autochtones et des allogènes, Bamiléké, en majorité, qui cohabitent en toute passivité.

3.1.2 Le climat

Son climat est sub-équatorial. On note une grande saison sèche (décembre-mars) interrompue par de rares pluies, une petite saison sèche (mai-août) avec quelques pluies orageuses et une grande saison des pluies (août-novembre). La température moyenne est de 24°C ; l'écart de température entre le jour et la nuit est parfois important.

3.1.3 Le relief

EKOUMDOUM est un quartier assez sur élevé par rapport aux autres environnants. Son relief n'est pas très uniforme et présente un ravin au Sud - Est du quartier, avec des pentes assez importantes.

3.1.4 L'hydrographie

L'unique cour d'eau qui passe à EKOUMDOUM est celui qui matérialise la limite entre EKOUMDOUM et AWAE. Il s'agit en fait de la rivière Anga.

3.1.5 La végétation

A première vue ce quartier présente une végétation assez verdoyante avec la présence de beaucoup d'arbustes dans les zones non occupées, contrairement à ce qu'on voit dans les autres quartiers de Yaoundé, elle est quasiment rurale avec dans certains endroits la présence des arbres géants, l'absence de l'uniformité du relief ne permettant pas l'occupation complète de la terre pour l'habitation, on peut clairement voire dans beaucoup d'endroits des espaces verts qui donnent à ce quartier une vue assez attractive.

En fait cette description de la végétation du quartier est celle de ce dernier vu de loin. Lorsqu'on y entre, on se rend directement compte des effets dévastateurs de l'occupation humaine. Ici c'est une végétation typiquement urbaine propre à tous les grands espaces urbains, caractérisées par une forêt artificielle constituées essentiellement des arbres fruitiers et de quelques rares arbustes.

3.1.6 Les sols

Les sols sont de type ferrallitiques caractérisés par un horizon humifère de faible épaisseur.

3.2 Capital humain et socio-organisationnel

3.2.1 Diversité humaine des populations

La population d'EKOUMDOUM est assez homogène et constituée de plusieurs ethnies. Les autochtones de ce quartier sont des Bétis et plus particulièrement des Mvog Belinga, ils accueillent les premiers allogènes en 1984, au jour d'aujourd'hui, presque tous le Cameroun y est représenté, il ne serait même pas exagéré de penser ce quartier est un exemple de l'intégration nationale, car parmi les sept (07) chefs de blocs qu'on retrouve dans ce quartier, trois seulement sont des natifs d'EKOUMDOUM, il y a même un chef de bloc Bamiléké. Ce serait peut être la raison pur laquelle tous les habitants de ce quartier qui est encore en plein essor, se sentent tellement chez eux malgré la pauvreté ambiante qui sévit à certains endroits. Mais il y a quant même une inquiétude, celle de savoir pourquoi les populations de ce coté ne sont pas très disposées à adhérer aux associations dans le quartier.

3.2.2 Infrastructure socio-organisationnelle et dynamique de la vie associative

3.2.2.a Infrastructure socio-organisationnelle

La vie associative dans le quartier EKOUMDOUM semble ne pas très active. 28,2% des personnes enquêtées (contre 71,8%) disent appartenir à une association dans le quartier ; ce qui pourrait indiquer le manque d'engagement des populations de ce quartier par rapport aux initiatives communes et de mise en commun des stratégies de développement de la communauté. La vie associative est très fortement marquée par des associations d'entraide et de tontines, qui évoluent, pour certaines, sans statut écrit et dans l'illégalité. Dans ce quartier, des groupements spécialisés sur le développement du quartier sont assez rares. Très peu de personnes semblent connaître les biens fondés du développement de la localité dans la quelle l'individu vit et évolue.

25,3% de personnes enquêtés ont déjà eu à participer à un projet de développement dans le quartier (aménagement des voies d'accès, formation d'un comité de vigilance, etc.)

Pour les rares personnes prétendant avoir déjà participé à un projet de développement dans le quartier, elles disent avoir été déçues par le fait que des gens se sont prononcés par rapport à la réalisation d'un certain nombre de projets qui n'ont jamais été réalisés. Malgré, cet état de choses, la grande majorité (88,8%) affirme être prête à financer des projets de développement dans le quartier de personne, seulement il faudrait qu'ils se rassurent de la bonne fois des exécutants (Table au 1).

Tableau 1. Traits caractéristiques de la vie associative dan le quartier

Modalités	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Participation des ménages aux associations	
Adhérent d'une association	28,3
Non adhérent d'une association	71,8
Désir de participation des ménages à un projet de développement dans le quartier	
Oui	25,3
Non	74,7
Disposition des ménages à verser une contribution (financière, matérielles et humaines) pour un projet de développement	
Non	11,2
Oui	88,8

3.2.2.a Dynamique de la vie associative

Statut légal des associations

A EKOUMDOUM, 50% des associations recensées ne sont pas légalisées ou sont informelles. Au terme du diagnostic, il ressort que ces associations sont plus des lieux de rencontre et d'échange entre des frères d'une même ethnie. Ce sont des associations spécialisées à la recherche des solutions des membres. Le développement n'est pas trop leur apanage, le bien de la communauté extra-ethnique leur importe peu. Pourtant, il existe deux associations dans ce quartier, ayant des initiatives visant le bien de la communauté. Ces deux associations, quoique mal structurées, font l'effort de sortir leurs différents blocs de l'enclavement et de la léthargie dont ils font l'objet (Tableau 2).

Domaines d'intervention des organisations

L'évaluation du domaine d'intervention des organisations indique que la majorité des associations (70%) du quartier sont spécialisées dans l'entraide et l'épargne - tontines (Tableau 2).

Capacités mobilisatrices des organisations sociales

30% des organisations sociales identifiées se trouvent dans le bloc 3, 20% dans les blocs 5, 6 et 7 chacun et 10% dans le bloc 4 (Tableau 2). Il ressort ici que les femmes sont beaucoup plus intéressées par la vie de groupe.

Concentration géographique des organisations sociales

On peut facilement voire qu'aucune association ne représente le bloc I, justement par ce que c'est un bloc où les habitants n'ont pas de problèmes majeurs, car vivant dans un cadre bien aménagé. Il ressort de cette analyse que les hommes se mettent ensemble seulement lorsque les besoins se présentent avec une certaine ampleur. Plus loin nous verrons que les populations des blocs 3, 5, 6 et 7 sont dans les zones où on enregistre le plus grand nombre de problèmes (Tableau 2).

Origines/sources de financement du développement local

100% des organisations sociales identifiées financent leurs initiatives de développement par les ressources propres et locales (Tableau 2).

Adhésion et participation aux associations du quartier

Il ressort ici que, ces personnes qui se battent au quotidien, au sein du quartier à travers des activités génératrices de revenus, n'appartiennent pas aux associations du quartier. Ainsi, bien que 22,5% des enquêtés disent appartenir à une association dans le quartier. Ce ci est du en partie par le fait que cette catégorie de personnes n'ont pas trop de temps, à cause du fait qu'ils sortent très tôt le matin et rentrent très tard dans la nuit, vu le fait que généralement leurs heures de travail varient entre six heures du matin (pour celui qui ouvre très tôt) et 23 heures (pour celui qui ferme trop tard).

Au-delà du fait qu'ils n'ont pas assez de temps, ces personnes que le quartier nourrit ne sont pas tous intéressés par le développement de ce dernier. Quand on leur posait la question de savoir s'ils finançaient des actions communautaires dans le quartier, 72,5% d'entre eux disent non, et la principale raison avancée, c'est qu'ils n'ont jamais été sensibilisés. Ce ci montre qu'il y a un véritable problème de communication dans ce quartier.

Il y a quant même quelque chose qui inquiète, c'est qu'il y a une poignée d'acteurs économiques de ce quartier qui ne sont pas prêts à consacrer un peu de leur temps pour l'émergence de ce quartier qui leur fournit leur pain quotidien et pour qui ils tiennent debout, tout ce qui les intéresse c'est leur petit gagne et rien de plus.

Les résultats du diagnostic indique 10% seulement des acteurs économiques (contre 90%) ont un intérêt pour le développement (Tableau 3).

Tableau 2. Participation des habitants aux associations du quartier

Participation	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Participation des ménages aux actions de développement	
Oui	22,5
Non	77,5
Intérêt des acteurs économiques pour le développement	
Oui	10,0
Non	90,0
Taux de financement des projets par les acteurs économiques	
Oui	27,5
Non	72,5
Disposition à participer au développement du quartier	
Non	12,5
Oui	87,5

3.3 Capital socio-économique

3.3.1.a . Caractérisation socio-économique des ménages

Taille des ménages

Les ménages dans le quartier EKOUMDOUM, ne sont ni trop grands, ni trop petits, avec une taille moyenne de cinq pièces par ménage. Lors de notre enquête nous avons pu noter que la plus grande partie des personnes à qui on a pu administrer le questionnaire étaient des chefs de ménages soit 64,7% de chefs de ménages contre seulement, 35,3% de conjoints. Parmi ces chefs de ménages, on remarque une forte représentativité masculine (Tableau 3), ainsi nous avons 77,1% d'hommes chefs de ménages contre 23,0% de femmes. Ces dernières sont le plus souvent des veuves, des célibataires, des divorcées et dans une certaine mesure des femmes, bien que partageant leur vie avec un conjoint, sont les seules à mener une activité pouvant générer des revenus, et subvenant par conséquent à presque tous les besoins vitaux du ménage.

Niveau d'instruction des chefs de ménages

Le niveau d'instruction dans ce quartier n'est pas assez élevé, la grande majorité des chefs de ménages ont fait jusqu'au niveau du secondaire, et même il y en a qui n'ont jamais les bancs (Tableau 3). Ceux qui ont franchi le cap du baccalauréat représentent seulement 25,3% de l'effectif total des chefs de ménages enquêtés, ce qui aura forcément un impact sur le type d'activités menées par les chefs de ménages.

Type d'activité du chef de ménage

Les résultats du diagnostic indiquent que 23,5% de chefs de ménages à EKOUMDOUM n'ont aucune source de revenus contre 76,5% qui en ont (Tableau 3). Au vu de ce qui précède, il ressort clairement que le niveau d'instruction du chef de ménage a une incidence sur le type d'activité menée par celui-ci, ainsi plus de la moitié des chefs de ménages ayant une activité font dans l'informel (informel et commerce) soit 50,9%. Le faible taux de travailleurs à la fonction publique (34,6%) est la résultante du niveau d'instruction qui est relativement bas dans ce quartier.

Types d'activités du conjoint

On constate que seulement 28,2% de conjoints exercent une activité. Les conjoints étant majoritairement des femmes, ces dernières sont le plus souvent des ménagères sans pouvoir d'achat (Tableau 3). Parmi ces conjoints qui exercent une activité à EKOUMDOUM, la plus grande partie font dans la débrouillardise soit 46,3%, il y en a très peu qui sont dans la fonction publique, soit seulement 22,9%.

Tableau 3. Profil socio-économique des ménages/répondants

Modalités	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Statut du répondant	
Chef de ménage	64,7
Conjoint(e)	35,3
Genre	
Masculin	77,1
Féminin	22,9
Niveau d'instruction du chef de ménage	
N'a jamais été à l'école formelle	2,4
Primaire	18,2
Secondaire	45,9
Supérieur	25,3
Statut d'activité du chef de ménage	
Oui	76,5
Non	23,5
Type d'activité du chef de ménage	
Informel	35,4
Fonctionnaire	34,7
Employé du secteur privé	14,6
Commerçant (e)	15,4

Revenu du ménage

On constate que dans ce quartier le revenu est bas sûrement à cause du fort taux de chômage (SMIG= 29 500) ; car une femme qui vend des tomates devant sa cour, ou un jeune garçon qui s'occupe à faire son call box, puisque ceux là représentent la majorité, ne peuvent générer des sous que pour leur survie. Néanmoins, il y a une minorité dont les revenus oscillent entre 100 000 et 300 000 FCFA, ces derniers vivent en majorité, pas très loin de la route bitumée dans des hauts standings avec tout ce que cela peut comporter (Tableau 4).

Tableau 4. Revenu du ménage

Revenu des ménages (en FCFA)	Revenu du Chef de ménage (%)	Revenu du conjoint (%)	Revenu des enfants qui travaillent (%)
Aucun (0)	32,6	77,6	96,5
Moins de 25 000	0,6	0	0
25 000 à 50 000	7,6	7,6	0,5
De 50 000 à 100 000	22,4	4,2	1,8
De 100 000 à 200 000	30,6	10,0	1,2
De 200 000 à 300 000	5,0	0,6	0
De 300 000 à 400 000	2,2	0	0

3.3.1.b . Activités économiques dans le quartier

EKOUMDOUM est un quartier en plein essor situé à la sortie de Yaoundé, ainsi tout porte à croire que dans ce genre de zone, l'agriculture et l'élevage pourraient être développés avec grand succès ; fort de ce qu'il n'existe presque plus d'espace cultivable, il n'y a pas l'ombre d'une activité agricole ou pastorale. Car, il est à préciser que la population d'EKOUMDOUM est en majorité constituée d'allogènes Bamiléké en général, avec très peu d'autochtones Béti, ici il est à noter qu'il existe quant même une zone rurale où on se croirait à des dizaines de kilomètres de la capitale. Par contre, on y trouve assez de boutiques, de bars, de salons de coiffure, d'atelier de couture et pleines d'autres petites activités, notamment dans sa zone urbaine (EKOUMDOUM carrefour). Les jeunes apparemment, ne sont pas très intéressés par certaines activités comme l'artisanat, la vannerie, la cordonnerie, et autre. On ne saurait quitter ce chapitre sans préciser qu'il y a un manque palpable de conscience entrepreneuriale, parce que dans une grande localité comme celle là on a pu répertorier qu'un seul Groupe d'Initiative Commune.

Tableau 5. Type d'activités génératrices de revenus recensées au sein du quartier

Type d'activités économiques du quartier	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Braise de porc	2,5
Braise poulet	2,5
Bar restaurant	2,5
Cordonnerie	2,5
Discothèque	2,5
Prêt-à-porter	2,5
Restaurant	2,5
Service de câblage	2,5
Garage	5,0
Bar	7,5
Boutique	10,0
Petit commerce	10,0
Salon de coiffure	10,0
Atelier de couture	15,0
Call box	22,5

❖ Situation des autres secteurs productifs

L'artisanat

Ce secteur est presque inexistant dans le quartier EKOUMDOUM, pourtant il pourrait être un moteur en terme d'insertion socio - économique des jeunes et des femmes, considérés comme faisant partie des couches sociales les plus défavorisées. Qu'à cela ne tienne, on y trouve des sous secteurs, avec une très faible représentativité, comme la menuiserie, la couture, la menuiserie métallique, la cordonnerie etc. Les jeunes désœuvrés abordés avancent la raison du manque de moyens pour la formation, et d'autres trouvent que le secteur n'est pas très porteur, aussi il y a quant même un souci de réussite chez ceux qui y sont déjà si jamais ils étaient accompagnés.

L'agriculture

Malgré l'aspect assez rural d'une partie du quartier, cette activité est presque absente, et le peu de populations qui s'y consacrent, le font uniquement pour des besoins domestiques et non commerciaux. Cette activité pourrait jouer un rôle important dans l'économie du quartier notamment par la valorisation des bas fonds avec la culture des cultures maraîchères de contre saison. Mais le gros problème reste que ces bas fonds sont des dépotoirs ou sont déversées les sanitaires et autres effluents qui polluent les nappes phréatiques.

Les rares produits de l'élevage sont tout aussi destinés à la consommation familiale ; c'est ainsi qu'on trouve dans quelques rares ménages, du petit bétail (chèvres, moutons), l'élevage des porcins et de la volaille à de très faible proportion. La pisciculture aussi existe aussi, mais à une très petite échelle.

.Le commerce

Le quartier EKOUMDOUM n'a aucun marché, et toute la population de ce secteur est obligée de se rendre au marché d'Ekounou pour s'approvisionner en vivres ; ceci représente un véritable problème étant donné que le dit marché n'est pas la porte d'à côté. Par contre dans ce quartier, on retrouve des gens qui font le petit commerce à côté de leur maison ou en bordure de rue.

3.3.1.c Caractérisation de l'habitat urbain et accès aux services urbains de base dans le quartier EKOUMDOUM

Typologie de l'habitat

L'habitat se caractérise généralement par des maisons individuelles (94,1%), avec des standings plus ou moins moyens (44,1%), mais aussi avec beaucoup de maisons qui ont un standing bas ou très bas avec un pourcentage cumulé de 42%. Très peu de maisons peuvent être considérées comme ayant le statut de haut standing soit un pourcentage cumulé de 14,8%. Tout ce ci est palpable à première vue de l'état de commodité de la maison, les types/nature de murs de sols, de toitures et de plafonds.

Standing et types de matériaux

Les maisons avec un moyen standing étaient majoritaires, caractérisées généralement par des murs en parpaings de ciment ou de blocs de terre crépés, des sols en chape lissée, des toitures en tôles ondulées légères et des plafonds en contre plaqué (Tableau 6). C'est ainsi que dans ce quartier on a pu répertorier 58,8% de logements qui avaient des murs en parpaings de ciment ou briques de terre crépés, 41,8% de logements ayant des sols en chape lissée, 87,1% de logements ayant une toiture en tôles ondulées légères et 70,0% de logements ayant un plafond en contre plaqué.

Après tout ce qui précède, on a fini par conclure que, malgré la présence dans ce quartier, d'une bonne quantité de logements avec un bas standing, caractéristiques de zone défavorisées assez poussée dans certains coins, le niveau de vie semble ne pas très loin de la moyenne (Tableau 6). Ainsi quoiqu'il n'y ait pas un très grand nombre de fonctionnaires dans ce quartier, on pourrait dire que les domaines dans les quels s'investissent les populations du quartier sont porteurs, et leur permettent d'une façon ou d'une autre à joindre les deux bouts.

Tableau 6. Types de maisons, standing et types de matériaux

Modalités	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Types de maisons	
Maison individuelle	94,1
Etage	5,9
Standing	
Moyen Standing	44,1
Bas standing	32,9
Haut standing	11,1
Très bas standing	8,2
Type de murs	
Parpaings de ciment crépis	58,8
Parpaings de ciment non crépis	15,9
Brique de terre	10,0
Poto - poto crépis	8,2
Poto - poto non crépis	4,1
Planches	3,0
Type/nature de sols	
Chape lissée	41,76
Carreaux	21,19
Chape non lissée	18,82
Terre simple	11,76
Gerflex	6,47
Type de toiture	
Tôle ondulée légère	87,0
Tôle bac	7,7
Tôle ondulée lourde	5,3
Type de plafond	
Contre plaqué	70,0
Rien	27,0
Béton	3,0

Accessibilité dans le quartier et caractéristiques des voies d'accès

Le quartier EKOUMDOUM est situé sur une bretelle qui donne sur la route nationale N°2, et la grande majorité des habitants se rendent à l'intérieur du quartier par voiture, soit 77,1% mais il se dégage un constat très amer c'est qu'à l'intérieur du quartier la circulation est presque impossible, à cause du très mauvais état des routes, en terre battue pour la plus grande partie (84,1%), ce qui complique la situation par rapport à l'accès aux services sociaux de base, comme l'eau, la collecte des ordures ménagères, le déplacement des élèves et des travailleurs chaque matin pour se rendre à l'école et au travail. Les résultats de l'enquête montrent que 87,7% de voies d'accès dans le quartier sont dégradées ; c'est ainsi que dans un secteur comme après le carrefour MBANGA Philippe (vers l'école publique d'EKOUMDOUM), les habitants sont obligés de se déplacer avec deux paires de chaussures, question d'arriver un peu présentable au lieu de service.

Tableau 7. Accessibilité, types et état des voies d'accès au quartier

Modalités	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Accessibilité au quartier	
Moto-pousse	3,5
Pieds	19,4
Voiture	77,1
Types de voies d'accès	
Route goudronnée	5,3
Chemin piéton	10,6
Route en terre	84,1
Etat des voies d'accès	
Très dégradée	7,7
Bien aménagée	12,4
Dégradée	80,0

Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité

EKOUMDOUM est un quartier pas très ancien et l'approvisionnement en eau n'est possible qu'aux abords de l'axe central, et représente un véritable supplice pour les populations excentrées. On a ainsi pu enregistrer 50,6% de personnes qui ont accès à l'eau de la CAMWATER contre 49,4% qui n'en ont pas.

A défaut d'utiliser l'eau de la société camerounaise de distribution de l'eau potable, les ménages font parfois recours à d'autres sources d'eau mais pour autre chose. On a pu constater que 57,1% de ménages recensés utilisent une eau autre que celle de la CAMWATER. Parmi ces ménages qui utilisent une autre eau, 38,1% d'entre eux utilisent l'eau des puits surtout pour la cuisson des repas.

Tableau 8. Accessibilité au réseau CAMWATER et autres sources

Modalités	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Accessibilité au réseau CAMWATER	
N'ont pas accès	49,4
Ont accès	50,6
Autre source d'eau	
Non	42,1
Oui	57,9
Nature et type d'approvisionnement	
Tangui	1,1
Forage	4,1
Chez un particulier	6,2
Borne fontaine	20,6
Source	29,9
Puits	38,1

Accès au réseau électrique

L'une des préoccupations majeures du quartier reste l'électrification (ceci semble être la priorité partagée et unanime), car ici, à partir d'une certaine heure de la soirée, on ne peut plus regarder même les informations à la télé. Il nous a été laissé croire que le projet d'extension du réseau AES-SONEL était en cours, avec l'installation d'un nouveau transformateur. 95,3% de ménages enquêtés disent avoir accès au réseau électrique, même si ceux-ci tirent le courant avec des fils plus ou moins sécurisants chez un voisin qui a eu le privilège de se connecter de façon formelle.

Tableau 9. Accessibilité au réseau AES - SONEL

Modalité	Pourcentage du nombre d'enquêtés (%)
N'ont pas accès	4,7
Ont accès	95,3

Accès aux services d'assainissement

L'hygiène et la salubrité sont de loin les choses du monde les mieux partagées dans ce quartier, car avec le mauvais état des voies d'accès, la société d'hygiène et de salubrité du Cameroun ne peut se rendre que dans des endroits faciles d'accès, ce qui ne facilite pas la tâche des ménages qui n'ont pas directement accès aux bacs à ordures, pourtant 54,7% de ménages n'ont pas accès à un bac à ordures.

Tableau 10. Accès à un bac à ordures

Modalité	Pourcentage du nombre d'enquêtés (%)
Oui	45,3
Non	54,7

Accès à la sécurité/l'éclairage public

EKOUMDOUM est un quartier sans éclairage public, ce qui rend pratiquement impossible les déplacements d'un coin du quartier à l'autre du quartier, à partir d'une certaine heure de la nuit ; cette situation profite aux agresseurs illustrés par le fort taux d'agressions perpétrées. Ceci est d'autant plus accentué qu'il n'existe aucun système de sécurité (ni gendarmerie, ni poste de police, ni comité de vigilance). Les populations sont vraiment aux abois et souhaitent que quelque chose soit fait dans le sens de l'amélioration la situation sécuritaire de leur quartier.

Disponibilité des infrastructures scolaires et sociales

Infrastructures scolaires

Le quartier dispose d'une école publique et de quelques écoles privées :

- Groupe scolaire bilingue PAUL MINTONG
- Groupe scolaire bilingue LES BAMBINOS
- St ALBERT Bilingual School
- Groupe scolaire bilingue SYLVAIN

Compte tenu du nombre élevé d'enfants en âge de fréquenter que regorge ce quartier, ces écoles sont très insuffisantes avec 68,8% d'enfants qui fréquentent dans le quartier. Lorsqu'on fait un tour dans l'unique école publique de la place, on constate que les effectifs pléthoriques. Vu le niveau de vie relativement bas de certaines personnes du quartier, il est clair que tout le monde ne peut pas se payer le luxe d'inscrire ses enfants dans une école privée.

Parlant de l'enseignement secondaire, le quartier ne dispose d'aucun établissement public d'enseignement technique ou général secondaire, néanmoins il dispose d'un collège privé. Les élèves sont obligés de se déplacer vers des établissements des quartiers environnants.

Infrastructures sociales et sanitaires

Ici encore les populations ont du mal à s'en sortir car il n'existe aucun centre de santé digne de ce nom, en cas de problème sérieux, les habitants du quartier se rendent dans les grands hôpitaux de référence qu'on connaît, à l'instar de l'hôpital central, de l'hôpital gynéco - obstétrique et pédiatrique, du CASS de Nkondongo, etc. EKOUMDOUM est un quartier dont la population est très jeune dans son ensemble, mais on a été dans le regret de constater qu'il n'existe aucune infrastructure de distraction ou de divertissement des jeunes. L'unique petit stade de football dont dispose le quartier, est parsemé de crevasses et où il est maintenant pratiquement impossible de jouer.

3.3.1.d Accès à la propriété foncière et au logement à EKOUMDOUM

Distribution des enquêtés par blocs

EKOUMDOUM est un quartier divisé en sept blocs, mais parmi ceux-ci, il n'y a que six qui fonctionnent. Dans le cadre de l'étude foncière au sein de ce quartier, nous avons bien voulu que tous les six blocs soient représentés, c'est-à-dire les blocs 1, 3, 4, 5, 6 et 7, mais il s'est avéré que le bloc 6 ne soit pas représenté pour des raisons que nous évoquerons plus bas dans le cadre des difficultés rencontrées sur le terrain. Comme, nous pouvons le lire sur le tableau ci-dessous, le bloc le plus représenté est le bloc 7 car c'est dans ce bloc qu'on retrouve le plus grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité avancée ; c'est aussi dans ce bloc que se trouve la zone rurale d'EKOUMDOUM. Par contre, ceux les moins représentés sont les blocs 1 et 4, par ce qu'ici on est dans la zone urbaine du quartier et où les populations sont à n'en point bien nanties.

Genre des personnes enquêtées

Nous avons pu constater que les hommes sont plus représentés, par rapport au fait que les femmes ne sont pas toujours disposées à parler d'un certain genre de choses. Le peu de femmes qui ont répondu étaient soit des célibataires, soit des veuves soit quelques unes qui ont bien voulu répondre en lieu et place de leurs époux, mais ce cas dernier était extrêmement difficile. Les statistiques nous révèlent donc que 56,9% d'hommes ont répondu au questionnaire contre 43,1% de femmes.

Situation matrimoniale

Nous avons bien voulu assister à une situation où les veuves, les femmes célibataires, les orphelins et les divorcées sont plus représentés, puisque ce groupe de personnes sont généralement exposés à toutes sortes de tortures, mais on se rend compte qu'elles sont moins représentées comme le montre le tableau ci-dessous.

Situation professionnelle des enquêtés

Notre étude portait essentiellement sur les personnes possédant un terrain au sein du quartier, raison pour la quelle la majorité de ces personnes exercent une activité, malgré le fait que, parfois ce sont des activités qui ne rapportent pas grand-chose. Il est aussi à noter que ceux là qui n'ont pas d'emploi mais possédant un terrain dans le quartier sont le plus souvent des autochtones ou des veuves, vivants avec la pension de leurs défunts maris.

Documents et voies d'accès à la propriété

Le droit à la terre dans nos villes doit passer inévitablement par l'obtention du titre foncier, chose qui relève d'un véritable parcours du combattant. La plupart des parcelles de terrain se vendent à l'amiable avec l'accord du chef de village ou de bloc. Les coûts de vente varient d'un propriétaire terrien à l'autre et en fonction de l'urgence et de ses besoins financiers. Cela explique pourquoi dans certaines familles après des années qu'elles aient acheté le terrain, elles se retrouvent face à des cas où les propriétaires contestent la surface cédée (25% de cas parmi les litiges enregistrés), taxant parfois les acheteurs d'escrocs et de dupeurs dans le cas où les parents ayant vendu le terrain sont déjà décédés ou très vieux.

Tableau 11. Documents d'accès à la propriété

Documents en possession des enquêtés	Pourcentage du nombre d'enquêtés (%)
Certificat de vente	36,2
Titre foncier	31,3
Document de morcellement	13,8
Droit de succession sans titre foncier	13,1
Certificat de vente et attestation d'abandon de droit coutumier	5,6

Acteurs et voies d'accès à la propriété

A EKOUMDOUM, on retrouve deux types d'occupants de la terre, des autochtones jouissant du droit traditionnel ou légal, et des clients qu'on appelle communément allogènes qui acquièrent pour la plupart d'entre eux auprès des autochtones.

Les autochtones peuvent être scindés en deux groupes, il y a ceux là qui vendent le terrain titré au préalable en toute légalité. Par contre, il y en a qui sont des vrais escrocs vendant le terrain au grand mépris des textes et réglementations en vigueur, qu'ils maîtrisent d'ailleurs mal, se souciant uniquement des sous qu'ils sont en droit de percevoir..

Les clients peuvent se diviser en deux : d'une part il y a ceux là qui sont soucieux de la légalité, ils ne s'engagent pas de ce fait à acheter du terrain à n'importe quel prix, s'entourant au préalable de toutes les précautions légales nécessaires. D'autre part, il y en a qui sont prêts à donner leur argent à n'importe qui, question de posséder un terrain à tout prix et à tous les prix, à n'importe quel endroit, profitant parfois de la précarité dans la quelle vivent les vendeurs.

Tableau 12. Voies d'accès à la propriété)

Voies d'accès à la propriété	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Chef coutumier	1,7
Droit d'usufruit	6,9

Agent intermédiaire	10,3
Droit de succession	13,8
Propriétaire terrien	67,3

Niveau de satisfaction des preuves d'acquisition du foncier

Malgré tout ce qui est énoncé plus haut, il est quant même surprenant de constater que 79,3% des personnes abordées sont satisfaits des preuves qu'ils ont à leur disposition attestant que le terrain sur lequel ils sont investis leur appartient. Par contre ceux là qui ne sont pas du tout satisfaits nous ont faits part de leurs différentes difficultés.

Tableau 13. Niveau de satisfaction des preuves d'acquisition du foncier

Modalité sur la satisfaction	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Non	20,7
Oui	79,3

Problèmes rencontrés

Les cas les plus légions ici ceux relatifs à la contestation de la surface cédée (25,0%). Ceci est du d'une part à la mauvaise foi des vendeurs, et d'autre part à la négligence des acheteurs. L'autre problème est celui des orphelins et les veuves qui font l'objet du détournement d'héritage (16,7%). La terre semble avoir une grande importance dans ce quartier, dans la mesure où la majorité des transactions effectuées autour de celle-ci sont légalisées. Quand bien un individu qui affirme avoir acheté du terrain n'a pas de titre foncier, il a en sa possession un certificat de vente. En outre dans ce quartier, on peut facilement voir des femmes, célibataires ou veuves, détentrice ou propriétaire d'un terrain, hérité de leurs parents ou de leurs défunts maris. Il est aussi à souligner que les autochtones ne sont pas les seules personnes de mauvaise foi, les acheteurs aussi, profitants de la vulnérabilité de certaines personnes, après un service rendu, occupent parfois de façon illégale des terrains de ceux-ci.

Type de services sollicités

Ces personnes, abusées, n'ayant pas la force de recourir à quoi que ce soit, nous ont tendu la main, et ont sollicité les services ci après énumérés (Tableau 14).

Tableau 14. Problèmes rencontrés et services sollicités par les enquêtés (clarifications à faire sur le contenu !!!)

Modalités	Pourcentage au nombre d'enquêtés (%)
Problèmes rencontrés	
Aucun	25,0
Contestation de la superficie cédée	25,0
Détournement d'héritage	16,7
Vente abusive de terrain	8,4
Détournement d'héritage et vente abusive de terrain, difficulté pour l'obtention d'un jugement d'hérédité	8,3
Escroquerie et occupation illégale de terrain	8,3
Type de services sollicités	
Accompagnement judiciaire et appui à la prise en charge des frais judiciaires	2,9
Formation sur les textes et régimes fonciers au Cameroun, accompagnement judiciaire	2,9
Formation sur les textes et régimes fonciers au Cameroun, Appui et facilitation de l'accès au droit à la propriété, sensibiliser les propriétaires fonciers sur le respect de la légalité et des droits de l'homme	2,9
Appui et facilitation de l'accès au droit de propriété	40,0
Formation sur les textes et régimes fonciers au Cameroun	51,4

3.2.5 Analyse des différents problèmes des contraintes et des potentialités locales

Quartier	Priorité	Population	Problèmes	Causes	Conséquences	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
EKOUM DOUM I, II & III	1.		Absence d'éclairage public	Absence de lampadaires et Insuffisance de poteaux électriques Manque d'initiatives publiques Aucune politique n'est prise pour le problème Extension rapide du quartier	Accidents de circulation Insécurité Obscurité Agressions Vols	Achat de poteaux électriques et lampadaires Solliciter au près de la CUY et CUAY 4	
	2.		Baisse de tension	Transformateurs inadaptés Branchements illicites Populations transformatrices Faiblesses des transformateurs Augmentation vertigineuse des habitants (demande élevée)	Faible visibilité /Troubles visuels Coupure Baisse de tension Endommagements des appareils	Achat de transformateurs adaptés. Séminaires Renforcement des transformateurs EKOUMDOUM village	
	3.		Inaccès à l'eau potable	Accès difficile au réseau CAMWATER Absence de forage Réseau insuffisant Mauvaise qualité Augmentation galopante de la population Retard des branchements pour ceux qui ont fait des démarches Absence de points d'eau publique	Maladies hydriques Pauvreté Coupures Pressions faibles Maladies hydriques Perte de temps de travail	Mise sur pied d'un comité de démarches de construction de 3 forages Extension du réseau CAMWATER Construction des points d'eau publique (bornes fontaines) Extension du réseau	
	4.		Insuffisance des centres de santé	Absence de mobilisation des populations Mauvaise eau Moustique Centre de santé peu fiable Aucune politique pour la construction d'un centre de santé publique (Etat nous a oublié)	Accès très pénible aux soins Maladies Paludisme Amibes Décès ou accouchements lors des déplacements Risques de contamination et décès dans les petits centres de santé	Création d'un centre de santé public Construction de centres de santé fiables et équipés	
EKOUM DOUM I & II	5.		Hygiène et salubrité	Ignorance des populations Non respect des règles d'hygiène et salubrité Absence de bacs à ordures Incivisme	Promiscuité, insalubrité Maladies, pauvreté	Sensibilisation-formation Brigade de pré collecte d'ordures Saisir les propriétaires terriens	
EKOUM DOUM I, II & III	6.		Insuffisance des établissements scolaires publics	Absence de mobilisation sur le problème Infrastructures insuffisantes Aucune démarche n'a été faite pour surmonter le problème Pas de politique pour la construction d'établissements	Il faut parcourir de longues distances pour aller à l'école Le privé devient une contrainte pour les parents Faible taux de réussite Epuisement des enfants Faible taux de scolarisation	Trouver un site pour une école Infrastructures publiques Construction d'établissements scolaires (Lycées)	

				publics	d'enfants Analphabétisation toujours présent		
	7.		Inactivité des jeunes et femmes/oisiveté des jeunes	Absence de structures pour AGR Absence de suivie Chômage Sous-scolarisation Centre de formation Manque d'AGR	Prostitution, banditisme Vol Délinquance Bagarres Psychose de la part des parents Les activités commerciales s'arrêtent tôt	Séminaires de formation Création structure pour mise en œuvre d AGR Création des centres de formation Favoriser l'insertion des jeunes Campagne de sensibilisation sur l'alcoolisme et ma prostitution Formation sur les droits et devoirs du citoyen	
	8.		Manque d'infrastructures de divertissement et sport	Absence de salle de jeunes Absence de lieux de loisirs et de sport Rien n'est fait pour cela	Délinquance, oisiveté Tabagisme, alcoolisme Insécurité et oisiveté des jeunes	Création salle de jeunesse Création d un gymnase Construction d'un centre d'animation	
EKOUM DOUM I & III	9.		Inaccessibilité au titre foncier	Ignorance Corruption Incivisme des autochtones	Conflits sociaux Constructions arbitraires Deguerpissement Absence de titre	Information Sensibilisation Saisir les propriétaires terriens	
EKOUM DOUM I	10.		Absence de marché	Manque de site approprié	Longue distance pour faire des achats	Trouver un site pour création d'un marché	
EKOUM DOUM II & III			Route	Exploitation Absence des rigoles Extension grandissante du quartier Pas d'amélioration pour les conditions de déplacement	Etroitesse Accords impossibles Recrudescence des accidents Routes impraticables et inaccessibles	Entretien routier Ouverture des voies d'accès	
			Insécurité	Manque d éclairage Oisiveté des jeunes Intervention approximative des forces de l'ordre Absence d'un poste de police Pauvreté ambiante Cohabitation riche-pauvre	vol viol Agression Psychose Arrêt des activités avant 22h	Eclairages, mobilisation Mises sur pied d'un comité de vigilance légal Installation d'un poste de police	
EKOUM DOUM II			Problèmes sociaux	Tribalisme, méfiance	Querelles	Célébration	
			Construction d'une église	Rien n'est fait pour en construire une	De moins en moins de fidèles	Contribution des chrétiens et des habitants	

CHAPITRE IV : CADRE STRATEGIQUE

4.1- Vision de développement et objectif général de développement

4.1.1- Vision

D'ici 2018, les populations du quartier EKOUMDOUM auront atteint un niveau de développement harmonieux sur les plans économique, social et culturel avec le soutien des partenaires au développement, de la commune de Yaoundé IV et des ONG d'appui.

4.1.2-Objectif général de développement

Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et des partenaires par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.

4.2- Programme d'actions des secteurs sociaux et infrastructures économiques

4.2.1- Objectifs spécifiques sectoriels

- Renforcer les capacités structurelles, organisationnelles et opérationnelles des organisations de base pour qu'elles puissent contribuer efficacement à la mise en œuvre du plan de développement local
- Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de base notamment en ce qui concerne l'éducation, l'eau potable, l'électrification, la santé, l'habitat et le transport.
- Doter le quartier EKOUMDOUM d'infrastructures sportives et de loisirs.

4.2.2- Projets prioritaires

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité	
Sous - Secteur 1 : Environnement et gestion des ressources naturelles				
1	EKOUMDOUM I, II & III	Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable : aménagement de 3 forages, réhabilitation de 3 points d'eau naturelles, extension du réseau CAMWater et appui à la connexion d'au moins 300 ménages, structuration de 3 comités de gestion de l'eau potable, création d'une association communautaire spécialisée sur la thématique d'accès à l'eau	C O U R T E T M O Y E N	
2	EKOUMDOUM I, II & III	Appui structurel, matériel et au fonctionnement d'une (1) brigade paysagistes d'assainissement et de protection de l'environnement Mobilisation et sensibilisation permanente de la population sur le respect communautaire des règles d'urbanisation et d'hygiène Conduite des campagnes d'assainissement des maisons Appui à la fabrication et installation des bacs à ordures à proximité des maisons		
Sous - Secteur 2 : Développement éducatif, social, culturel et citoyenneté				
3	EKOUMDOUM I, II & III	Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des membres d'organisations de développement local de EKOUMDOUM		
4	EKOUMDOUM I, II & III	Appui matériel aux établissements scolaires primaires de EKOUMDOUM Plaidoyer pour la création et la construction d'établissements publics primaires et secondaires		
5	EKOUMDOUM I, II & III	Mise en œuvre d'un programme de promotion de la citoyenneté à EKOUMDOUM		
6	EKOUMDOUM I, II & III	Construction d'un mini complexe sportif et de loisirs jeune		
7	EKOUMDOUM I, II & III	Appui à la construction et à l'équipement d'une maison des jeunes		
8	EKOUMDOUM I, II & III	Construction et équipement d'une maison de la femme		
Sous - Secteur 3 : Développement sanitaire				
9	EKOUMDOUM I, II & III	Appui structurel et matériel aux établissements sanitaires du quartier EKOUMDOUM Plaidoyer pour la création d'un centre de santé publique Distribution des moustiquaires imprégnées dans les ménages les plus à risque		

10	EKOUMDOUM I, II & III	Appui structurel et renforcement des capacités opérationnelles de 3 comités santé Mise en place d'un programme de sensibilisation pour l'adhésion des habitants au dispositif de la MCSY Plaidoyer pour la création d'un centre de santé publique	T E R M E
11	EKOUMDOUM I, II & III	Structuration et mise en fonctionnement d'une mutuelle communautaire de santé et à la construction d'un centre de santé communautaire à EKOUMDOUM	
12	EKOUMDOUM I, II & III	Appui à l'identification et à la prise en charge globale des malades du SIDA et à la PTME au sein du quartier EKOUMDOUM	
Sous - Secteur 4 : Planification, aménagement du territoire, habitat, foncier et logement			
13	EKOUMDOUM I, II & III	Mise en place d'un plan d'action pour l'amélioration des infrastructures routières Aménagement des routes et ouvrages connexes Création et renforcement des capacités des coopératives et mutuelles d'habitat Mise en place d'un programme d'accompagnement des populations pour l'acquisition du titre foncier Renforcement des capacités des communautés sur les procédures d'obtention du titre foncier et du permis de bâtir Accompagnement des communautés par le suivi d'un certain nombre de dossiers de demande d'obtention du titre foncier	
14	EKOUMDOUM I, II & III	Renforcement du dispositif d'électrification des zones défavorisées	

4.3- Programme d'actions des secteurs productifs

2.3.1- Objectifs spécifiques sectoriels

- Mettre en œuvre une stratégie d'appui au secteur local de production

2.3.2- Projets prioritaires

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité
Sous- Secteur 1 : Développement économique			
1	EKOUMDOUM I, II & III	Mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio-économique des couches défavorisées et de soutien aux activités génératrices de revenus	COURT ET MOYEN TERME
2	EKOUMDOUM I, II & III	Développement et mise en place d'un système d'information géographique basé sur les forces, contraintes et opportunités d'affaires	

4.4- Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal

2.4.1- Objectifs spécifiques sectoriels

- Renforcer la participation communautaire au suivi et à l'évaluation des opérations du plan de développement local

2.4.2- Projets prioritaires

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité	
Sous secteur 1 : Appui institutionnel				
1	EKOUMDOUM I, II & III	Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi - évaluation du PDL	COURT, MOYEN ET LONG TERME	
2	EKOUMDOUM I, II & III	Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement		
Sous secteur 2 : Suivi évaluation				
3	Commune de Yaoundé IV	Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL à la commune		
4	EKOUMDOUM I, II & III	Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences		
5	EKOUMDOUM I, II & III	Organisation des comités de suivi et d'évaluation du PDL		

4.5 CADRE LOGIQUE DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DIFFERENTS SECTEURS

4.5.1- Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs sociaux et infrastructure économique

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.							
Objectif spécifique 1		Renforcer les capacités structurelles, organisationnelles et opérationnelles des organisations de base							
Logique d'intervention			Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification		
Finalités		Indicateurs d'impacts							
Les OSC locales deviennent des acteurs centraux du développement du quartier.		Degré de mobilisation et de participation des communautés à la base à la mise en œuvre de différents projets du plan de développement local		- Rapports et différents comptes rendus des projets - Réseaux de développement du quartier - Ménages de EKOUMDOUM		Enquêtes		Toute la durée	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget	
1.1- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des membres d'organisations de développement local de EKOUMDOUM	1.1.1 Organisation des ateliers de Formation - Evaluation des besoins (Plaidoyer, vie associative, technique d'animation, atelier d'évaluation, comptabilité et procédures de gestion) - Conception du programme de formation - Recherche de financement - Lancement des appels - Mise en œuvre des sessions de formation - Suivi post formation	- Deux séminaires organisés chaque année pour au moins 50 acteurs de la société civile - Les bénéficiaires participent activement et efficacement aux opérations de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets opérationnels du PDL.	- Rapport d'évaluation des besoins - Rapports et comptes rendus des ateliers - Liste de présence aux ateliers - Supports pédagogiques des sessions de formation	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu.	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, cabinets d'études, consultants Bénéficiaires : OSC de EKOUMDOUM Partenaires d'appui sollicités : SCAC, MINATD, CORDAID ; PASOC	EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000	
	1.1.2- Développement organisationnel - Renforcement structurel des espaces de concertation et de participation : réseau de pôle, réseau de développement du quartier, chantiers thématiques, - Réalisation des diagnostics ciblés d'OSC du quartier et mise en œuvre d'un plan d'accompagnement	- Chaque réseau de pôle, le réseau de développement du quartier, les chantiers thématiques, dotes d'outils d'animation fonctionnent normalement et participent efficacement à la mise en œuvre du PDL et se mettent en réseau - Au moins 10 OSC du quartier bénéficiaires Pour au moins 5 qui portent et mettent efficacement en œuvre des projets opérationnels du PDL	- Rapports des différents diagnostics - Rapports d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations - Différents comptes rendus	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, cabinets d'études, consultants Bénéficiaires : OSC de EKOUMDOUM Partenaires d'appui sollicités : SCAC, MINATD, CORDAID ; PASOC	EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000	

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.						
Objectif spécifique 1		Renforcer les capacités structurelles, organisationnelles et opérationnelles des organisations de base						
Logique d'intervention		Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification		
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les OSC locales deviennent des acteurs centraux du développement du quartier.		Degré de mobilisation et de participation des communautés à la base à la mise en œuvre de différents projets du plan de développement local		- Rapports et différents comptes rendus des projets - Réseaux de développement du quartier - Ménages de EKOUMDOUM		Enquêtes		
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
1.2- Appui structurel et renforcement des capacités opérationnelles de 3 comités santé	1.2.1 Organisation de 3 ateliers de structuration 1.2.2 Elaboration du plan d'action communautaire de lutte anti vectorielle 1.2.3 Recherche des financements 1.2.4 Mise en œuvre du plan d'action 1.2.5 Conduite de plaidoyer pour la construction d'un centre de santé public 1.2.6 Suivi et évaluation	- 3 comités santé opérationnels - un plan d'action élaboré - les ressources nécessaires pour la mise en œuvre mobilisées - une campagne continue d'IEC sur les grandes pandémies conduites sur les 3 pôles - au moins 25 000 habitants touchés et mobilisés - un memorandum est adressé au MINSANTE pour la création d'un centre de santé publique	- Sièges comités - Document du plan d'action - Supports d'IEC - Quartier EKOUMDOUM - Comptes rendus et autres rapports ; - Photos et reportages vidéo - Décision/arrêtés du MINSANTE créant un centre de santé à Ekoumdoum - Siège du centre de santé construit et connu.	ANNEE1 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, cabinets d'études, consultants Bénéficiaires : OSC de EKOUMDOUM Partenaires d'appui sollicités : SCAC, MINSANTE, MINDUH, CORDAID	EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000
1.3- Appui à la construction et à l'équipement d'une maison des jeunes	1.3.1- Animation et mobilisation des jeunes 1.3.2- Identification du site 1.3.3- Montage du projet 1.3.4- Mobilisation des financements 1.3.5- Construction et équipement 1.3.6- Structuration du dispositif de gestion et d'animation 1.3.8- Animation et gestion	- Le site de construction est mis à disposition par les habitants du quartier - Le projet opérationnel monté et les financements mobilisés - Une maison des jeunes construites et équipés en matériel d'animation, d'un espace loisir (salle de lecture, vidéo) d'un espace ressource et d'éducation (centre d'écoute, espace d'accès à Internet et aux Inforoutes, espace d'alphabétisation fonctionnel) sert de cadre pour loisir et encadrement de la jeunesse de EKOUMDOUM.	- Site ouvrage - Dossier projet - Rapports et comptes rendus d'exécution - Photos et reportages vidéo	ANNEE 2 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu que la communauté mette à disposition le terrain et sa contribution	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes de EKOUMDOUM Partenaires d'appui sollicités MINJEUN, MINDUH, CORDAID, MANOS UNIDAS, OIF, ASSOAL	EKOUMDOUM I, II & III	40 000 000
1.4- Construction et équipement d'une maison de la femme	1.4.1- Animation et mobilisation des jeunes 1.4.2- Identification du site 1.4.3- Montage projet opérationnel 1.4.4- Mobilisation des financements 1.4.5- Construction et équipement 1.4.6- Structuration du dispositif d'animation 1.4.7- Animation et gestion du centre	- Le site de construction est mis à disposition par les habitants du quartier - Le projet opérationnel monté et les financements mobilisés ; - Une maison de la femme construites et équipés en matériel d'animation et d'alphabétisation fonctionnel) sert de cadre pour loisir et encadrement de la femme du quartier EKOUMDOUM	Site ouvrage Dossier projet Rapports et comptes rendus d'exécution Photos et reportages vidéo	ANNEE 3 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu que la communauté mette à disposition le terrain et sa contribution	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes de EKOUMDOUM Partenaires d'appui sollicités MINJEUN, MINDUH, MINPROFF CORDAID, MANOS UNIDAS, OIF, ASSOAL	EKOUMDOUM I, II & III	15 000 000

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base						
Objectif spécifique 2		Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de bases notamment en ce qui concerne l'éducation, l'eau potable, le système d'électrification, la santé, l'habitat et le transport						
Logique d'intervention			Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification	
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les habitants de EKOUMDOUM accèdent à des conditions de vie plus décentes		Degré de mobilisation et de participation des communautés aux actions de développement local, niveau d'appropriation des ouvrages réalisés	- Rapports et différents comptes rendus d'évaluation - procès verbaux des contributions - Ménages de EKOUMDOUM		Enquêtes		Fin de chaque année	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
2.1- Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable	2.1.1- Réhabilitation des sources naturelles	- Trois sources naturelles aménagées facilitent l'accès des populations des zones rurales à une eau de bonne qualité, trois comités locaux de gestion de l'eau potable structurés et les membres renforcés	Rapports d'activités opérateurs Sites des ouvrages Ménages des zones concernés	ANNEE 1 à ANNEE 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires : OSC et jeunes de EKOUMDOUM Partenaires d'appui sollicités : MINDUH, CORDAID, MANOS, UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France Libertés	EKOUMDOUM I, II & III	9 000 000
	2.1.2- Aménagement de 3 forages dotés de pompes à motricité humaine	- 3 forages aménagés dont un dans chaque zone du projet - 3 comités de gestion de l'eau potable structurés et les membres renforcés participent efficacement à la gestion et l'entretien des ouvrages		ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu		EKOUMDOUM I, II & III	30 000 000
	2.1.3- Extension du réseau CAMWater	- Les travaux d'extension, du réseau réalisés avec la participation des communautés locales - Au moins 1000 ménages bénéficiaires d'une connexion directe en 5 ans, une associations communautaires spécialisée sur la gestion de la problématique d'accès à l'eau structurée mobilisent les populations locales ainsi que leurs contributions		ANNEE 2 à ANNEE 5	- Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu - Que les ménages apportent effectivement leurs contributions		EKOUMDOUM I, II & III	21 000 000
2.2- Appui structurel, matériel et au fonctionnement d'une (1) brigade paysagiste d'assainissement et de protection de l'environnement	2.2.1- Animation et mobilisation des organisations de jeunes	- Au moins 3 groupes de jeunes identifiés par zone	Compte rendu journalier d'entretien	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM Partenaires d'appui sollicités : MINDUH, CORDAID, MANOS	EKOUMDOUM I, II & III	50 000
	2.2.2- Organisation de 3 ateliers de structuration	- Une brigade paysagiste structurée par zone du projet	Compte rendus et listes de présence rencontres de structuration	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu		EKOUMDOUM I, II & III	1 500 000
	2.2.3- Organisation d'une session de formation des animateurs de la brigade	- Au moins 40 jeunes formés en technique de pré collecte et de traitement des déchets ménagers	Compte rendus et listes de présence atelier de structuration	ANNEE 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu		EKOUMDOUM I, II & III	600 000

	2.2.4- Appui matériel de la brigade	Chaque brigade équipée en matériel de pré collecte et de traitement des déchets	Procès verbaux réception	ANNEE 3	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	UNIDAS, ASSOAL	OIF,	EKOUMDOUM I, II & III	6 000 000
--	--	---	--------------------------	---------	--	----------------	------	-----------------------	-----------

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.						
Objectif spécifique 2		Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de bases notamment en ce qui concerne l'éducation, l'eau potable, le système d'électrification, la santé, l'habitat et le transport.						
Logique d'intervention			Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification	
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les habitants de EKOUMDOUM accèdent à des conditions de vie plus décentes		Degré de mobilisation et de participation des communautés aux actions de développement local, niveau d'appropriation des ouvrages réalisés	-Rapports et différents comptes rendus d'évaluation - procès verbaux des contributions - Ménages de EKOUMDOUM		Enquêtes		Fin de chaque année	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
2.3- Appui matériel aux établissements scolaires primaires de EKOUMDOUM	2.3.1- Dotation des paquets pédagogiques minimum aux établissements scolaires de EKOUMDOUM	Chaque établissement reçoit en début de chaque année un stock minimum de matériel pédagogique (craie, bics, manuels scolaire, cahiers de préparation, etc.)	Etablissement scolaire Photos et reportage vidéo	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les deux communes prennent en charge les frais dus	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises Bénéficiaires : populations de EKOUMDOUM	EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000
2.4- Mise en œuvre d'un programme de promotion de la citoyenneté à EKOUMDOUM	2.4.1- Mise en place d'un observatoire des droits et de la citoyenneté locale	5 balcons de droit et de la citoyenneté structurés et mis en réseau	Rapports et comptes rendus d'activités Photos et reportage vidéo	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM	EKOUMDOUM I, II & III	1 500 000
	2.4.2- Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation des citoyens sur leurs droits et devoirs	Un séminaire de formation des médiateurs locaux organisé et 30 acteurs locaux bénéficiaires	Rapports et comptes rendus Photos et reportage vidéo	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Partenaires sollicités : ambassade des états unis, fonds gouvernance haut commissariat du canada, ASSOAL etc.	EKOUMDOUM I, II & III	900 000
		Une campagne d'IEC organisée chaque année sur une thématique précise : droit électoral, droit foncier, procédure pénal, code de la route, code de la famille etc.	Rapports et comptes rendus Photos et reportage vidéo	ANNEE 2 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu		EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000
	2.4.3- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des communautés sur des questions de droit	Un dispositif d'accompagnement est mis en place pour observer les cas de violation, assurer les médiations et faciliter l'accès au droit des couches défavorisées	Rapports et comptes rendus d'activités Photos et reportage vidéo	ANNEE 2 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000	

Objectif global	Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.							
Objectif spécifique 2	Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de bases notamment en ce qui concerne l'éducation, l'eau potable, le système d'électrification, la santé, l'habitat et le transport.							
Logique d'intervention			Source de vérification	Moyen de vérification	Période de vérification			
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les habitants de EKOUMDOUM accèdent à des conditions de vie plus décentes		Degré de mobilisation et de participation des communautés aux actions de développement local, niveau d'appropriation des ouvrages réalisés	- Rappports et différents comptes rendus d'évaluation - procès verbaux des contributions - Ménages de EKOUMDOUM	Enquêtes				Fin de chaque année
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
2.5- Appui structurel et matériel aux établissements sanitaires du quartier EKOUMDOUM	2.5.1- Equipement des centres de santé existants	Deux centres de santé sont équipés en matériel d'analyse médicale, réactifs et autres petits matériels de laboratoire	Centres de santé bénéficiaires Factures et autres documents de gestion	FIN ANNEE 2	Que la commune assure la prise en charges des frais dus	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL ; Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises ; Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM	EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000
2.6- Structuration, mise en fonctionnement d'une mutuelle communautaire de santé et construction d'un centre de santé communautaire	2.6.1 Structuration et mise en œuvre des comités Mutualistes dans chaque zone du quartier sous l'accompagnement de la MCSY	Les coûts des prestations arrêtés, un paquet minimum des soins définis, les structures de soins partenaires identifiés, les supports d'animation et de gestion définis,	Rapports et documents	FIN ANNEE 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM	EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000
	2.6.2 Campagne de sensibilisation et de présentation des produits de la MCSY	Une assemblée générale organisée, le bureau de la mutuelle ouvert à EKOUMDOUM Les supports de gestion élaborés	Comptes rendus et rapports divers	FIN ANNEE 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Partenaires sollicités : CORDAID, ASSOAL, SCAC etc.	EKOUMDOUM I, II & III	1 500 000
	2.6.3- Construction du centre de santé, gestion et animation de la mutuelle	Un centre de santé construit et équipé est opérationnel Au moins 3000 habitants du quartier couverts pour un taux de couverture de risque situé autour de 20% minimum chaque année	Site de l'ouvrage Documents de gestion de la mutuelle de santé Comptes rendus d'évaluation	ANNEE 2 – ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu		EKOUMDOUM I, II & III	22 800 000
2.7- Appui à l'identification et à la prise en charge globale des malades du SIDA et à la PTME au sein du quartier EKOUMDOUM	2.7.1- Animation et mobilisation communautaire	Un répertoire des personnes infectées ou affectées par le VIH au sein du quartier et leurs besoins sont disponibles Une association des personnes vivant avec ou affectée par le VIH structurée et opérationnelle au sein du quartier est mis en réseau avec d'autres plate formes de lutte de Yaoundé et d'ailleurs	Rapports et comptes rendus divers	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM	EKOUMDOUM I, II & III	2 000 000

	2.7.2- Montage et mise en œuvre d'un projet de prise en charge global des PVVIH	Toutes les personnes identifiées bénéficiaires d'un appui du projet (concelling, prise en charge psychosociale et juridique, prise en charge sanitaire, assistance économique)	Rapports et comptes rendus d'exécution	ANNEE 2 – ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Partenaires sollicités : CORDAID, ASSOAL, FONDATION DE FRANCE etc.	EKOUMDOUM I, II & III	7 200 000
2.8- Mise en place d'un dispositif de lutte contre l'insécurité	2.8.1 Campagne de sensibilisation dans la quartier et diagnostic participatif	Le nombre d'agressions diminue significativement	Rapports et comptes rendus de réunions	ANNEE1 à ANNEE 5	Que les populations s'impliquent dans la lutte contre l'insécurité	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale	EKOUMDOUM II & III	1 500 000
	2.8.2 Identification et mise en place des mesures correctives	Les comités de vigilance sont mis en place Le processus de légalisation des comités de vigilance est fait Un plaidoyer est conduit auprès de la mairie pour renforcer l'éclairage public	Rapports d'activités des comités de vigilance Documents de légalisation des comités de vigilance Les lampadaires publics sont visibles	ANNEE1 à ANNEE 5	Que les populations s'impliquent dans la lutte contre l'insécurité	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises	EKOUMDOUM II & III	3 000 000
	2.8.3 Plaidoyer pour la création d'un poste de Police	Un memorandum est adressé aux services de police, de gendarmerie, à la sous-préfecture et à la Mairie pour l'ouverture d'un poste de police	Rapports de capitalisation du processus	ANNEE1 à ANNEE 5	Que les populations s'impliquent dans la lutte contre l'insécurité	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM	EKOUMDOUM II & III	1 500 000
2.9- Mise en place d'un programme d'accompagnement à l'acquisition de titre foncier	2.9.1 Sensibilisation des populations et identification des besoins	Le nombre de personnes sollicitant un accompagnement augmente	Rapports et comptes rendus de réunions Liste des habitants du quartier est établi	ANNEE1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu Que les populations s'impliquent dans la lutte contre l'insécurité	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale ; Opérateurs : OSC, entreprises Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM Partenaires sollicités : CORDAID, ASSOAL, FONDATION DE FRANCE etc.	EKOUMDOUM I & II	1 500 000
	2.9.2 Renforcement des capacités des communautés sur les procédures d'obtention du titre foncier et du permis de bâtir	Au moins quatre ateliers sur les procédures d'obtention du titre foncier.	Rapports d'ateliers	ANNEE 1 ANNEE 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier Que les populations s'impliquent dans la lutte contre l'insécurité attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale ; Opérateurs : OSC, entreprises Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM Partenaires sollicités : CORDAID, ASSOAL, FONDATION DE FRANCE etc.	EKOUMDOUM I & II	12 000 000

	2.9.3 Accompagnement des communautés par le suivi d'un certain nombre de dossiers de demande d'obtention du titre foncier	Au moins une centaine de personnes possèdent des titres fonciers et 500 personnes possèdent des permis de bâtir	Permis de bâtir et titres fonciers disponibles	ANNEE 3 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu Que les populations s'impliquent dans la lutte contre l'insécurité	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises ; Bénéficiaires : OSC et populations de EKOUMDOUM Partenaires sollicités : CORDAID, ASSOAL, FONDATION DE FRANCE etc.	EKOUMDOUM I & II	9 000 000
--	---	---	--	-------------	--	--	------------------	-----------

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.						
Objectif spécifique 2		Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de bases notamment en ce qui concerne l'éducation, l'eau potable, le système d'électrification, la santé, l'habitat et le transport.						
Logique d'intervention		Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification		
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les habitants de EKOUMDOUM accèdent à des conditions de vie plus décentes		Degré de mobilisation et de participation des communautés aux actions de développement local, niveau d'appropriation des ouvrages réalisés		- Rapports et différents comptes rendus d'évaluation - procès verbaux des contributions - Ménages de EKOUMDOUM		Enquêtes		
						Fin de chaque année		
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
2.10- Aménagement des routes et ouvrages connexes	2.10.1- Mise en place d'un plan d'aménagement, d'entretien des pistes d'accès - Sensibilisation de la population - Mise sur pied d'un programme d'investissements humains - Mise sur pied d'un système de pénalité pour ceux qui ne respectent pas les règles fixées pour l'entretien routier - Appui structurel et renforcement des capacités opérationnelles des associations existantes en la matière - Appui à la construction de ponceaux et passerelles - Aménagement des servitudes et construction des caniveaux	Environ 60 km de piste en latérite avec rigoles aménagées dans les cinq zones Des ouvrages de franchissement (ponts, buses, dalots) aménagés permettent de relier les artères du quartier Les populations font l'investissement humain Au moins une fois par mois	Comptes rendus d'exécution et rapports divers	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, Entreprises, COMMUNE DE YDE 4 Bénéficiaires populations de EKOUMDOUM Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL AES SONEL etc.	EKOUMDOUM I, II & III	36 000 000

	2.10.2- Pavage des pistes principales du quartier	Environs 5 km de pistes principalement les axes principaux du quartier aménagés	Comptes rendus et rapports divers	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu		EKOUMDOUM I, II & III	15 000 000
2.11- Création et mise en fonctionnement d'une mutuelle communautaire de l'habitat	2.11.1- Réalisation d'une étude de faisabilité	La faisabilité technique, économique, financière et organisationnelle du projet déclinée		FIN ANNEE 2			EKOUMDOUM I, II & III	3 000 000
	2.11.2- Installation de la mutuelle	Une assemblée générale organisée, le bureau de la mutuelle ouvert à EKOUMDOUM Les supports de gestion élaborés		FIN ANNEE 2				1 500 000
	2.11.3- Gestion et animation de la mutuelle	Au moins 500 habitants du quartier mobilisés adhèrent aux services de la mutuelle	Documents de gestion de la mutuelle d'habitat Comptes rendus d'évaluation	ANNEE 2 – ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu			30 000 000
2.12- Renforcement du dispositif d'électrification des zones défavorisées	2.12.1- Etudes et montage du projet opérationnel	Un projet opérationnel monté	Comptes rendus et rapports divers	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les partenaires apportent le concours sollicité Que les habitants mobilisent leurs contributions		EKOUMDOUM I, II & III	90 000 000
	2.12.2- Mobilisation des contributions locales	Au moins 1000 ménages souscrivent une connexion directe						
	2.12.3- Réalisation des travaux	Un transformateur de débit considérable mis à la disposition du quartier, les travaux d'extension du réseau réalisés, au moins 1000 ménages connectés directement au réseau AES-SONEL,						
	2.12.4- suivi évaluation							

Objectif global	Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.							
Objectif spécifique 3	Doter le quartier EKOUMDOUM d'infrastructures sportives et de loisirs							
Logique d'intervention			Source de vérification	Moyen de vérification	Période de vérification			
Finalités	Indicateurs d'impacts							
Les habitants dispose un cadre favorable au développement socioculturel et sportif	Degré de réduction des risques d'exclusion sociale au sein du quartier		Rapports et différents comptes rendus d'évaluation		Enquêtes	Fin de chaque année		
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
3.1- Construction d'un mini complexe sportif et de loisirs jeunes	3.1.1- Etudes et montage du projet	Un dossier technique disponible et les financements mobilisés	Rapports et comptes rendus divers	ANNEE 5	Que les ressources prévues soient mobilisées	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL ; Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, entreprises, CUAY 4 ; Bénéficiaires: Populations de EKOUMDOUM Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL etc.	EKOUMDOUM	30 000 000
	3.1.2- Identification du site	Un site mis à disposition par les communautés locales	PV de session de terrain	ANNEE 5				
	3.1.3- Travaux de construction	Un mini complexe sportif doté d'espace des aires de jeux : football, handball, basket-ball etc. est construite au sein du quartier, une dynamique associative constituée au sein du quartier se charge de la gestion de l'infrastructure	Rapport et comptes rendus d'exécution	ANNEE 5				
	3.1.4- Suivi – évaluation							
	3.1.5- Suivi – évaluation							

4.5.2- Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs des secteurs productifs

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.							
Objectif spécifique 4		Mettre en œuvre une stratégie d'appui au secteur local de production							
Logique d'intervention			Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification		
Finalités		Indicateurs d'impacts							
Améliorer les potentialités économiques des communautés locales		On note un accroissement des recettes fiscales des communes bénéficiaires		Communes de EKOUMDOUM et commune de Yaoundé IV		Enquêtes		Année 1- année 5	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget	
4.1 Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des couches défavorisés et de soutien aux activités génératrices de revenus	4.1.1- Etudes de faisabilité et montage du projet	Un dossier projet monté avec la participation de la cible	Rapport et comptes rendus d'activités	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises et instituts de micro finances, Bénéficiaires: populations de EKOUMDOUM Partenaires sollicités : Union Européenne, CORDAID, ASSOAL , MANOS UNIDAS etc.	EKOUMDOUM I, II & III	90 000 000	
	4.1.2- Mise en œuvre du projet	Au moins 250 groupements de producteurs locaux et plus de 500 jeunes et femmes en situation de vulnérabilité bénéficiaires des appuis divers du projets : formation, appui au montage des business plans, formation aux AGR et la fiscalité locale, appuis financiers pour la mise en œuvre des AGR, développement organisationnel etc.	Rapport et comptes rendus d'activités	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet Que les instituts de micro finance soient impliqués dans le dispositif				
	4.1.3- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des opérateurs économiques : fiscalité locale, business plan, gestion des activités génératrices de revenus, études de marché								
4.2- Développement et mise en place d'un système d'information géographique sur les forces, contraintes et opportunités d'affaires	4.2.1- Repérage des groupes d'acteurs locaux	Un annuaire des groupements par secteur de production réalisé,	Rapport et comptes rendus d'activités	ANNEE 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet Que le centre d'information soit porté et animée par une association locale des producteurs	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL ; Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC Bénéficiaires : populations de EKOUMDOUM Partenaires sollicités : Union Européenne, CORDAID, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc	EKOUMDOUM I, II & III	5 000 000	
	4.2.2- Création et animation des corporations de métiers par filière de production	Un réseau créé par filière de production Un centre d'information mise en place	Rapport et comptes rendus d'activités	ANNEE 5					

4.5.3- Cadre logique de programmation pluriannuelle de renforcement de la participation communautaires à la gestion, la suivi et l'évaluation des opérations du PDC

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier EKOUMDOUM grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.							
Objectif spécifique 5		Renforcer la participation communautaire à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des opérations du plan de développement local							
Logique d'intervention			Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification		
Finalités		Indicateurs d'impacts	Quartier EKOUMDOUM et organismes opérateurs		Enquêtes		Année 1- année 5		
Les opérations du plan de développement local sont conduites efficacement		Les Organisation de la ville de Yaoundé et autres partenaires d'appui extérieurs contribuent au financement du PDL							
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget	
5.1. Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL	5.1.1- Organisation d'un atelier de formation	30 acteurs locaux (CUAY4, EKOUMDOUM), autorités traditionnels et leaders locaux mobilisés au sein de différents espaces de cogestion du PDL bénéficiaires d'une session de formation	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	Fin ANNEE 1	Que les ressources nécessaires soient mobilisées	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, Bénéficiaires animateurs municipaux Partenaires sollicités : Union Européenne, CORDAID,	CUAY4 EKOUMDOUM I, II & III	900 000	
	5.2. Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	5.2.1- Organisation d'un atelier conjoint entre les acteurs concernés et les populations locales	Au moins 50 représentants d'acteurs impliqués participent, des recommandations formulées mises en application dans le cadre de la recherche des financements pour le développement du quartier EKOUMDOUM	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	ANNEE 1		Que la commune assure le financement de cette activité	EKOUMDOUM I, II & III	900 000
	5.2.2- organisation d'une conférence de presse annuelle	La presse locale participe massivement et relaie les informations sur le PDC du quartier	Comptes rendus	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que la commune assure le financement de cette activité		CUAY4	3 000 000	
5.3. Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL dans chaque commune	5.3.1- Acquisition des immobiliers	Un bureau, équipé mis à la disposition par la commune	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que la commune assure le financement de cette activité		Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs : OSC, Partenaires sollicités : commune de Yaoundé 4,	EKOUMDOUM I, II & III	PM
		5.3.2- Affectation d'une équipe d'animateurs	Un animateur détaché en plein temps pour le suivi des opérations, le service technique mobilisé et mis à disposition	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo				ANNEE 1 à ANNEE 5	EKOUMDOUM I, II & III
5.4. Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences	5.4 -. Organisation et participation aux ateliers de concertation	Le réseau de développement local adhère au réseau des habitants de Yaoundé et participe à toutes les concertations organisées à la taille urbaine et nationale. Au moins une rencontre de concertation organisée chaque trimestre par les structures réseaux locaux	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que les bénéficiaires assurent les charges induites	CUAY 4 EKOUMDOUM I, II & III		PM	
5.5. Organisation des comités mixtes de suivi et d'évaluation du PDL	5.5.- Animation des rencontres mixtes du comité de suivi du PDL	Une rencontre semestrielle du comité de suivi du PDL organisée	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	ANNEE 1 à ANNEE 5	Que la commune assure le financement de cette activité	EKOUMDOUM I, II & III		3 000 000	

2.6- Financement du PDC

2.6.1- Objectifs spécifiques sectoriel

- Accroître les potentialités économiques des communautés afin qu'elles puissent jouer un rôle important dans le cadre du financement de leur développement ;
- Renforcer le partenariat avec les acteurs externes pour soutenir la mise en œuvre de certains projets du plan de développement local.

2.6.2- Capacités locales de financement

Le financement des activités de développement au sein du quartier provient de trois grandes sources :

N°	Sources		Affectations	Moyenne d'investissement annuel
1	Les ressources extérieures	Dons des élites	Ouvrages d'eau, Habitat	500 000
		Subventions des bailleurs et partenaires au développement Mobilisées par l'Eglise Locale	Ouvrages d'eau, construction des églises et foyers pour jeunes	6 000 000
		Investissement municipal ; Commune Urbaine d'Arrondissement de Yaoundé IV, Communauté Urbaine de Yaoundé	Urbanisation du quartier : Routes, ponts, assainissement, plans	15 000 000
		Investissement de l'Etat	Routes, ponts, assainissement, réseau d'eau et d'électrification.	10 000 000
		Entreprises privées	Secteurs de communication,	//
2	Les ressources communautaires locales	Cotisations et droits d'adhésion en association ; GIC et Comités de développement, produits des services collectifs	Affectés au fonctionnement associatif et la solidarité entre membres : risque maladie et décès, Création des groupes de production, développement des AGR, contributions communautaires à la mise en œuvre des projets collectifs (ouvrages d'eau)	5 000 000
3	Les ressources propres	Revenus des chefs de ménages et des personnes en activités issus de leurs activités quotidiennes	Affecté à la prise en charge économique des charges de la famille, contributions à la mise en œuvre des projets collectifs (ouvrages d'eau)	210 000 000

De façon générale, les capacités de mobilisation de ressources externe demeurent faibles et se justifie par la non appropriation des supports de planification, la méconnaissance de sources de financement existant etc.

Le budget actuel des communes affecté au développement du quartier si situe autour 11 000 000 FCFA par an. Il est affecté à la réalisation des travaux : lotissement des espaces, aménagement des routes et ouvrages connexes.

Il est constaté un faible recouvrement des recettes municipales du à la faiblesse structurelle du secteur de production et à l'absence de mesures incitatives destinées à impulser l'entrepreneuriat des communautés locales. Elle a pour conséquence d'entretenir la précarité de la situation financière des communes, de limiter l'investissement et la réalisation des projets d'équipement au sein de la localité.

Le présent plan de développement local compte doter les communautés des mesures pour enrayer ces faiblesses. Elle compte en 5 ans accroître de 100% les potentialités du secteur de production et donc multiplier par deux le taux de recouvrement des recettes municipales : impôts libérateurs et autres droits (droits d'occupation des espaces sur le marché, taxes sur le transport etc.) au niveau local. Et ainsi, doubler l'enveloppe budgétaire municipale alloué investissements dans le quartier. Il s'agit en principe d'encourager la production en soutenant les producteurs qui, en contre partie paieront convenablement leurs impôts.

En outre les élites extérieures de cette communauté sont très dynamiques. Il s'agira dans le cadre de ce plan de développement de poursuivre leur mobilisation de sorte qu'elles puissent constituer une source importante de financement du développement local à EKOUMDOUM.

Les ONG et autres associations de développement local, identifiées au cours des ateliers diagnostics, sont douées d'une culture de planification et de recherche de financement. Elles joueront un rôle très important de mobilisation des ressources externes nécessaires au financement du développement du quartier. En ce sens, elles se mettront en partenariat avec les populations locales et la commune pour assurer la mobilisation des ressources externes, assureront un transfert progressif de compétences aux acteurs locaux qui prendront au fur et à mesure le relais de cette mobilisation.

De façon générale, il faut un investissement total de 508 100 000 FCFA pour sortir au bout de 5 ans le quartier EKOUMDOUM de son état d'isolement actuel et impulser une dynamique de développement local durable en son sein.

Trois sources sont prévues pour le financement du PDC :

Les ressources externes

Elles pourront être mobilisées auprès des partenaires au développement d'horizon divers : CUY4, ETAT/PPTE/MINISTERES, CORDAID, Fondation France Liberté, OIF, SCAC, MANOS UNIDAS, FONDATION DE FRANCE, HAUT COMMISSARIAT DU CANADA AU CAMEROUN, PNUD, UNION EUROPEENNE, BAD, PLAN CAMEROUN etc., auprès des élites, grâce à un partenariat bien construit Organisations Locales - ONG externes - Commune, la commune de Yaoundé 4 assureront le financement de certains volets du plan, l'Etat pourra également intervenir pour certains investissements. On estime à près de 72% le taux de financement du Budget du PDC par cette source.

Les ressources locales et propres

Ce sont des apports des organisations opératrices de mise en œuvre des projets opérationnels du PDC, apport des organisations de développement au niveau local, apport des communautés en nature et en espèce pour la mise en œuvre de différents projets, estimés à 28% du coût global du Budget.

4.7- Budget d'investissement et plan de financement

4.7.1 Budget d'investissement et plan de financement du PDC à EKOUMDOUM

Année / budget Projet	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	TOTAL	APPORT COMMUNAUTAIRE	APPORT COMMUNES	APPORT PARTENAIRES
1- SECTEURS SOCIAUX ET INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES									
Sous - Secteur 1 : Environnement et gestion des ressources naturelles									
1.1.1- Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000	13 000 000	0	27 000 000
1.1.2- Appui structurel, matériel et au fonctionnement de 1 brigade paysagiste d'assainissement et de protection de l'environnement	1 550 000	600 000	6 000 000	0	0	8 150 000	2 700 000	0	5 450 000
SOUS TOTAL	9 550 000	8 600 000	14 000 000	8 000 000	8 000 000	48 150 000	15 700 000	0	32 450 000
Sous - Secteur 2 : Développement éducatif, social, culturel et citoyenneté									
1.2.1- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des membres d'organisations de développement local de EKOUMDOUM	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000	1 500 000	0	4500000
1.2.2- Appui matériel aux établissements scolaires primaires de EKOUMDOUM	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	0	3 000 000	0
1.2.3- Mise en œuvre d'un programme de promotion de la citoyenneté à EKOUMDOUM	2 400 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	8 400 000	3 000 000	0	6400000
1.2.4- Construction d'un mini complexe sportif et de loisirs jeunes	0	0	0	5 000 000	25 000 000	30 000 000	6 000 000	6 000 000	18000000
1.2.5- Appui à la construction et à l'équipement d'une maison des jeunes	0	2 500 000	5 000 000	12 500 000	20 000 000	40 000 000	8 000 000	8 000 000	24000000
1.2.6- Construction et équipement d'une maison de la femme	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	9000000

1.2.7- Mise en place d'un dispositif de lutte contre l'insécurité	2 000 000	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	6 000 000	3 000 000	1 000 000	200000
SOUS TOTAL	6 200 000	7 800 000	14 300 000	26 300 000	53 800 000	108 400 000	24 500 000	21 000 000	63 900 000
Sous - Secteur 3 : Développement sanitaire									
1.3.1- Appui structurel et matériel aux établissements sanitaires du quartier EKOUMDOUM	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	0	3 000 000	0
1.3.2- Appui structurel et renforcement des capacités opérationnelles de 3 comités santé	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	1 000 000	0	2 000 000
1.3.3- Structuration et mise en fonctionnement d'une mutuelle communautaire de santé et construction d'un centre de santé communautaire	0	5 000 000	7 300 000	7 500 000	7 500 000	27 300 000	14 000 000	1 300 000	12 000 000
1.3.4- Appui à l'identification et à la prise en charge globale des malades du SIDA et à la PTME au sein du quartier EKOUMDOUM	3 200 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	9 200 000	0	3 000 000	6 200 000
SOUS TOTAL	4 400 000	7 700 000	10 000 000	10 200 000	10 200 000	42 500 000	15 000 000	7 000 000	20 200 000
Sous - Secteur 4 : Planification, aménagement du territoire, foncier, urbanisme et habitat									
1.4.1- Aménagement des routes et ouvrages connexes	11 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	51 000 000	7 000 000	13 000 000	31 000 000
1.4.2- Renforcement du dispositif d'électrification des zones défavorisées	20 000 000	20 000 000	20 000 000	15 000 000	15 000 000	90 000 000	15 000 000	22 500 000	52 500 000
1.4.3- <u>Création et mise en fonctionnement d'une mutuelle communautaire de l'habitat</u>	550 000	5 000 000	7 000 000	8 000 000	10 000 000	35 550 000	17 000 000	5 550 000	13 000 000
1.4.4- <u>Mise en place d'un programme d'accompagnement à l'acquisition de titre foncier</u>	3 300 000	3 300 000	3 300 000	3 300 000	3 300 000	22 500 000	15 000 000	2 000 000	5 500 000
SOUS TOTAL	34 850 000	28 300 000	40 300 000	26 300 000	38 300 000	199 050 000	54 000 000	43 050 000	102 000 000
									40
Sous- Secteur 1 : Développement économique									

2.1.1- Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des couches défavorisés et de soutien aux activités génératrices de revenus	20 000 000	20 000 000	20 000 000	15 000 000	15 000 000	90 000 000	30 000 000	15 000 000	45 000 000
2.1.2- Développement et mise en place d'un système d'information géographique basé sur les forces, contraintes et opportunités d'affaires	0	0	0	0	5 000 000	5 000 000	1 400 000	0	3 600 000
SOUS TOTAL	20 000 000	20 000 000	20 000 000	15 000 000	20 000 000	95 000 000	31 400 000	15 000 000	48 600 000
3. SECTEUR RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRES AU DEVELOPPEMENT LOCAL									
Sous secteur 1 : Appui institutionnel									
3.1.1 Renforcement des capacités de l'équipe d'animation municipale par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL	1 500 000	0	0	0	0	1 500 000	0	1 500 000	0
3.1.2 Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	2 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	6 500 000	0	6 500 000	0
SOUS TOTAL	4 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	8 000 000	0	8 000 000	0
Sous secteur 2 : Suivi – évaluation									
3.2.1- Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL dans chaque commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM			
3.2.2- Organisation des comités de suivi et d'évaluation du PDL	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0
SOUS TOTAL	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0
TOTAL	80 000 000	74 400 000	100 600 000	87 800 000	132 300 000	506 100 000	140 600 000	99 050 000	267 150 000

4.7.2- Impacts des finances sur la mise en œuvre du plan de développement Communautaire

Sur la performance de l'administration communale

Le financement du plan de développement local aura des effets visibles sur l'administration communale et se traduiront par :

- Une amélioration du dispositif et des supports de gestion communale et des compétences du personnel municipal
- Un renforcement du dialogue entre l'institution communale, la population, l'administration publique locale et les bailleurs de fonds autour du développement de la localité.
- L'accroissement de l'assiette fiscale de la commune.

Sur les projets sociaux

On notera :

- une amélioration de la perception des problèmes sociaux par les acteurs ;
- une amélioration des performances des acteurs locaux en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales ;
- une forte mobilisation du capital social de EKOUMDOUM et une forte participation des populations au financement de leur développement.

Sur les projets productifs

Le secteur productif deviendra plus structuré, dynamique, attirera des investissements externes et constituera une source importante de financement du développement du quartier et des communes concernés.

CHAPITRE V – CADRE OPERATIONNEL : APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

5.1- Mesures de promotion de la participation de la population et de la transparence

5.1.1 Cadre d'intervention

Le PDC de Ekoumdoum ne s'applique pas à des projets ponctuels présentés par différents groupes isolés mais consiste en un dispositif de cogestion permanent et continue ouvert à l'ensemble des classes sociales du quartier. Ces derniers participent à tous les niveaux :

- Définition des besoins communautaires, identification et participation à la formulation des projets opérationnels du PDC.
- Recherche et construction des partenariats en vue du financement de ces projets.
- Participation au financement et à la mise en œuvre des opérations.
- Exécution et suivi-évaluation de ces projets.

La participation est directe et basée sur le principe : une personne = une voix. Les projets sont présentés, défendus et décidés dans des « assemblées citoyennes » ouvertes à tous. Chaque porteur de projet est tenu de convaincre l'ensemble des participants de l'impact de son projet sur le développement du quartier pour le voir retenu. Une priorité est ensuite définie en fonction des besoins urgents de développement.

Une attention particulière est portée sur les initiatives bénéficiant aux zones à risques et groupes d'exclus. Des ateliers thématiques réguliers, organisés autour des problèmes quotidiens des populations, leur permette de prendre la parole en petit groupe avant de pouvoir exprimer leurs besoins dans les assemblées.

5.1.2 Echelles de promotion de la participation

A l'échelle des pôles

Dans chacun des 3 pôles du quartier EKOUMDOUM, les habitants sont régulièrement réunis dans des réseaux de Pôle. C'est dans cet espace de concertation, ouvert à l'ensemble des habitants qu'ils appartiennent ou non à un groupe organisé, qu'ils établissent dans un premier temps la liste de leurs besoins prioritaires et, dans un second temps, une liste de projets éventuels susceptibles de participer à la résolution de ces besoins prioritaires et au développement du quartier. Ils devront ensuite débattre de ces différents projets pour leur donner un ordre de priorité. La mairie est représentée à ces assemblées pour jouer les arbitrages et se rassurer de la cohérence des décisions au regard du programme de développement municipal. L'animation de ces espaces est confiée à deux « délégués » populaires (un titulaire et un suppléant), habitants du quartier choisis par leurs pairs pour coordonner les réunions et jouer un rôle de porte-parole. Cet espace se charge également de suivre toutes les opérations de développement effectué au sein du quartier et de rendre compte au cours des rencontres du réseau de développement du quartier. Ses rencontres sont mensuelles.

A l'échelle du quartier

Les délégués de chaque zone se réunissent chaque trimestre dans un espace qui pourrait être appelé « **réseau de développement du quartier** ». Au cours d'une série de réunions, les délégués seront chargés de présenter et de défendre les projets prioritaires retenus dans leurs zones respectives. Sur cette base, ils étudieront les rapprochements possibles entre différents projets éventuellement similaires et pouvant donc correspondre aux besoins et aux intérêts de plusieurs zones. Dans un second temps, et au moyen d'un débat contradictoire, ils désigneront parmi l'ensemble des projets ceux qui seront retenus à l'échelle du quartier. L'ensemble des discussions et des propositions formulées dans ces ateliers devra faire l'objet d'une information régulière des habitants dans les réseaux de pôle. Là encore, la présence de représentants de la mairie est indispensable. Il s'agit d'un réseau citoyen qui assure le suivi transversal des opérations du PDC et rend compte aux rencontres du comité de gestion du PDC où 5 de ses délégués élus sont représentés.

Un comité de gestion mixte du PDC

C'est un organe ayant un statut légal, fonctionnant sous le régime associatif est ensuite mis en place et mobilise en son sein des représentants de la cellule municipale de suivi du PDC, 5 délégués des habitants démocratiquement élus, un délégué du Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé. Un délégué par ONG partenaire de mise en œuvre du PDC et les partenaires financiers des projets opérationnels participent aux rencontres de suivi et de coordination qui se tiennent chaque six mois, ceci à titre consultatif.

Des ateliers thématiques

Ils ont des plate-formes d'animation de la vie de du PDC. Ils sont organisés autour de problématiques générales telles que l'accès à l'eau, les infrastructures sociales de base, le développement des AGR, l'insertion socio économique des couches vulnérables etc. sont principalement destinés aux habitants non organisés qui y trouvent un lieu d'expression de leurs problèmes quotidiens. De même, une commission mixte de recherche de financement associant les habitants organisés, la cellule de suivi municipale du PDC, travaillent à accompagner le montage financiers de déverses propositions financières des projets opérationnels : planification de la participation financière respective de la mairie et des habitants du quartier, recherche de financements et de partenariats extérieurs. Ces commissions pourront comporter des représentants des groupes porteurs des projets retenus.

Un Bureau permanent

Il est destiné maintenir un lien productif avec la commune et dece fait est chargé du suivi des opérations du PDC est mis en place pour assurer un suivi permanent des opérations au sein de la Commune. Une copie de tout projet opérationnel du PDC élaboré est transmis à ce bureau aux fins d'information et pour faire confirmer le partenariat de la commune. Une copie de tout accord de financement concrétisé dans le cadre du PDC est également transmise à ce bureau. Au cours de l'exécution, l'organisation opératrice est tenue de présenter au bureau un rapport intermédiaire et un rapport final. Le bureau se charge également de suivre le niveau d'exécution des travaux sur le terrain pour le compte de la commune.

5.1.3- Le cycle

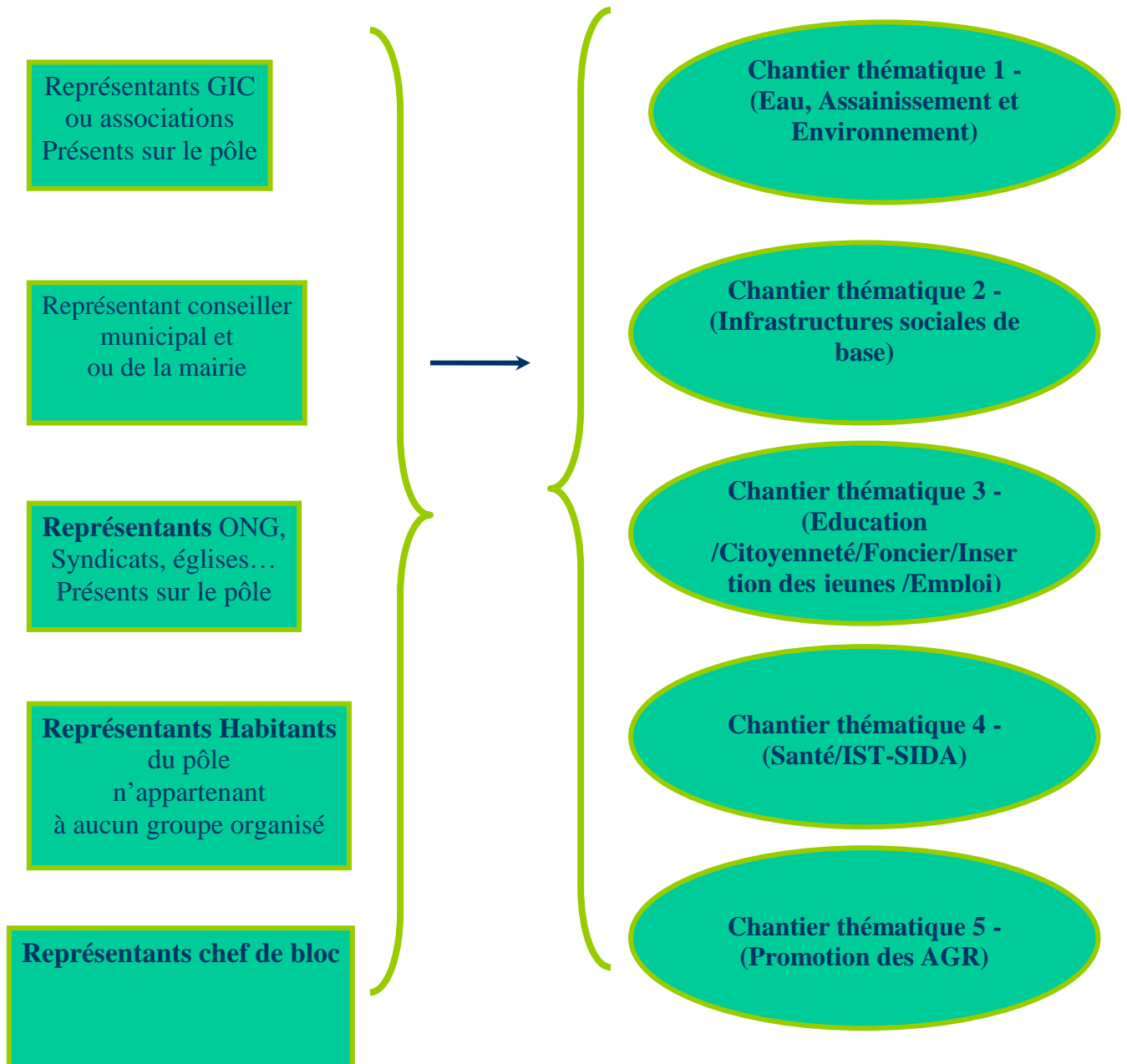
Le cycle du PDC va du premier janvier au 31 décembre de chaque année.

- Il débutera en janvier par la programmation des activités de l'année au cours de la première rencontre du COGES à laquelle les habitants seront conviés par voie d'affiches, voire par des annonces. Les ONG d'appui, les OSC locales se retrouvent au sein des espaces de concertation (réseau de zone, chantiers thématiques) pour définir, planifier et arrêter avec les populations les priorités de l'année en cours. Le Bureau de suivi communal y participe également en jouant un rôle d'arbitrage. Ces priorités sont ensuite hiérarchisées au cours de la première rencontre du comité de gestion et le budget annuel est arrêté.
- Au cours de cette réunion de lancement, les habitants choisiront les délégués qui se chargeront d'animer les espaces au cours de l'année.
- Au cours de l'année, les projets sont mis en œuvre par les organisations opératrices suivis et évalués par les communautés organisées au sein des espaces de participation.
- En décembre une rencontre du comité de gestion permet de faire le bilan d'exécution des activités programmées, de tirer les leçons et de donner les orientations pour le compte de la nouvelle année.

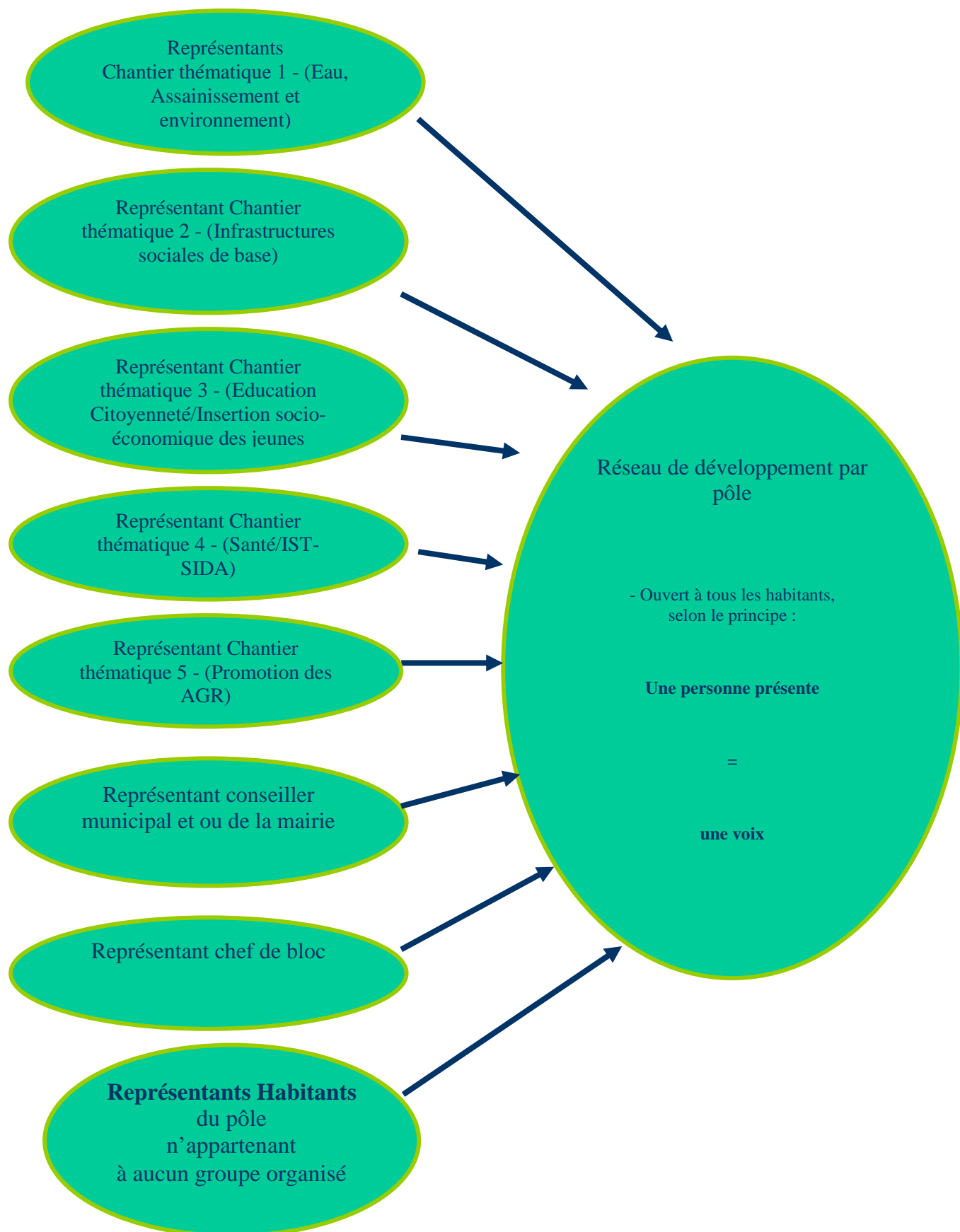
5.2- Dispositif de Mise en oeuvre, de Suivi et d'évaluation du plan de développement communautaire

Compléter les chantiers thématiques

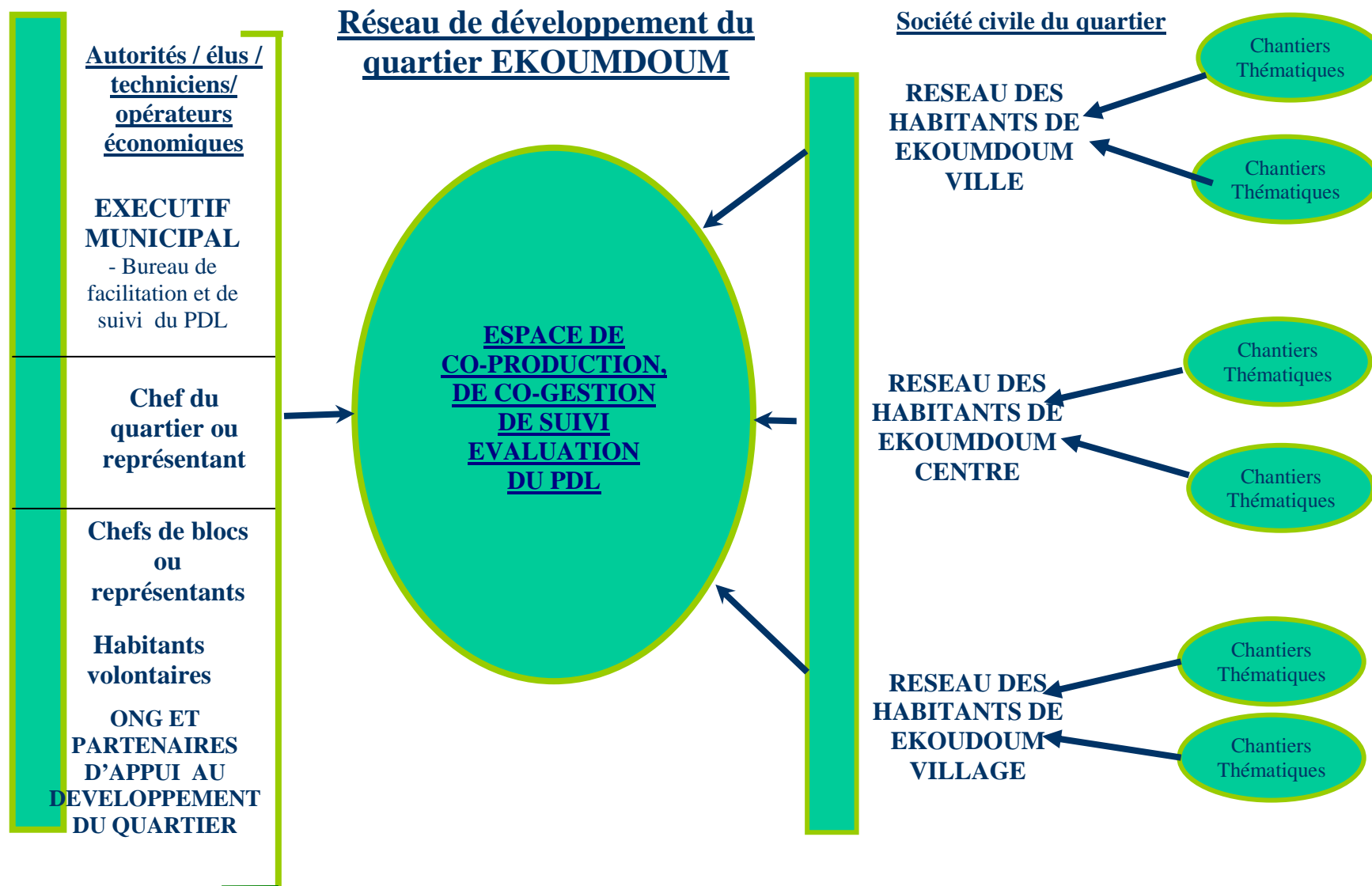
ESPACES THEMATIQUES DE PARTICIPATION



ORGANISATION DES HABITANTS A L'ECHELLE DE POLE



DISPOSITIF DE PARTICIPATION A L'ECHELLE DU QUARTIER



ANNEXE

Annexe 1. Cartographie des organisations de développement local du quartier EKOUMDOUM

N°	Nom organisation	Zone / Bloc	Typologie	Domaines d'intervention	Personnes Contacts /	contacts	Année de création	Statut	Nombre de membres	Catégorie de membres		Sources de financement des activités		
										Hommes	Femmes	Propre	Locale	Externe
1	GIC ESPERANCE	Bloc 5	GIC	SANTE EDUCATION	MEDJEME Anicet	77115609	2004	Légalisé	04	02	02	Oui	Oui	Non
2	JEUNESSE VOLONTAIRE D'EKOUMDOUM	Bloc 6	Association	Sécurité Environnement Microprojets	ABONDO Antoine	77473809	2008	Légalisé	25	17	08	Oui	Oui	Non
3	BINAM	Bloc 5	Association	Entraide Culture Epargne	NGASSAM Charles	77329677	1992	Légalisé	75	45	30	Oui	Non	Non
4	ANIANG BETI (fraternité bété)	Bloc 3	Association	Entraide Epargne	Mme MEFOE NTEDE Odile	75359304	2008	Non Légalisé	90	20	70	Oui	Non	Non
5	BON VOISINAGE D'EKOUMDOUM	Bloc 7	Association	Assainissement Développement Entraide Epargne	Mme TADA Victorine	99278435	2007	Non Légalisé	44	27	17	Oui	Oui	Non
6	Comité des affaires économiques de la paroisse Ste Joséphine BAKITA	Bloc 6	Confession religieuse	Gestion des biens de l'église	Mme OYIE NDZIE Marie	22302641	2007	Non Légalisé	11	5	6	Oui	Oui	Oui
7	MEFI HONKA	Bloc 4	Association	Entraide Epargne	GUEMKOU Limosette	77498150	2006	Légalisé	30	10	20	Oui	OUI	Non
8	Ma voisine	Bloc 3	Association	Entraide Epargne	BEDZIGUI Ferdinand	75120568	2005	Non Légalisé	45	15	30	Oui	Non	Non
9	MVOG NTOMBA	Bloc 3	Association	Entraide Epargne	NKO'O ELA Florent	77776784	2004	Légalisé	30	12	18	Oui	Non	Non
10	EDING BENGON	Bloc 7	Association	Entraide Epargne	Rosalie	77294643	2007	Non Légalisé	35	0	35	Oui	Non	Non

ANNEXE 2- Liste de présence

Liste des participants : Atelier de restitution du PDL dans le quartier Ekoumdoum

Noms et prénoms	Quartier	Zone	Contact/téléphone
Belinga Eteme Elise	Ekoumdoum	II	77632909
Nguimo Moko Hugues Bertrand	Ekoumdoum	II	77164981
Fonkoua Mireille	Ekoumdoum	II	77271309
Nweze Norbert	ASSOAL/CARS		22201012
Usseni Jean Pierre	ASSOAL/CARS		22201012
Nguini Stephane	Ekoumdoum	V	94864017
Tchio Faustin Francis	Ekoumdoum	V	99958783
Messi Daniel Bienvenu	Ekoumdoum	II	75548746
Moune Joseph	Ekoumdoum	II	94478275
Ngoa Mveng Luc	Ekoumdoum	II	99333118
Mbah Tsoungui J.R	Ekoumdoum	II	77577033
Keny Alexandra	Ekoumdoum	IV	74575642
Katihabwa Pie	Ekoumdoum	II	74827544
Nguimo Tchio Moliere Levis	Ekoumdoum	IV	77669375
Bilounga Sandrine	Ekoumdoum	I	75511691
Mala William	AJADES		75235898
Noupeou Achille	ASSOAL		77512156

Liste des participants : Atelier d'évaluation participative à Ekoumdoum Zone II (25.07.2009)

Noms et prénoms	Quartier	Zone II	contact/téléphone
Engwapi Valère	Ekoum-doum	Zone II	75555239
Messi Daniel	Ekoum-doum	Zone II	75548746
Ngnegue Tchemo Mathurin	Ekoum-doum	Zone II	74578468
Noumbissié Pierre Marie	Ekoum-doum	Zone II	76591943
Mbiedi Célestin	Ekoum-doum	Zone II	97786534
Nguini Stephane	Ekoum-doum	Zone II	94864017
Mme Fonkou née Fongang Mireille	Ekoum-doum	Zone II	77271309
Mme Bikié Natacha	Ekoum-doum	Zone II	99145847
Ponmé Myriam	Ekoum-doum	Zone II	79303364
Manguéné Adolphe	Ekoum-doum	Zone II	76005651
Mengue Louis Blaise	Ekoum-doum	Zone II	79424451
Tchio F. Francis	Ekoum-doum	Zone II	99958783
Djeukam Victorien	Ekoum-doum	Zone II	75737499
Nguimo Moko Hugues	Ekoum-doum	Zone II	77164981

Liste des participants : Atelier d'évaluation participative à Ekoumdoum Village (26.07.2009)

Noms et prénoms	Quartier/Zone	Contact/téléphone
Abondo Antoine	Auberge Bleue	77473809
Mengue	Ekoum - doum	97983948
Tsila Germaine	Ekoum - doum	99374361
Essindi Michelle	Ekoum - doum	77790217
Metsiba Mireille	Ekoum - doum	96759093
Balla Yves R.	Ekoum - doum	76607735
Mvogo Roger P.	Ekoum - doum	77008173
Befolo Géraldine	Ekoum - doum	
Ebela Desiré	Ekoum - doum	99047511
Mbezele Lambert	Ekoum - doum	97486255
Ekosso Abedin F.	Ekoum - doum	99784340
Oyono Messina	Ezazou	70306020
Oyono Noah	Ezazou	
Ekah Francois	Ekoum - doum	77631723
Ngono Elisabeth	Ekoum - doum	96157805
Belinga Paulette	Ekoum - doum	
Beyene Jeanne	Ekoum - doum	94334682
Medjo Donald	Ekoum - doum	74169572
Befolo MoG	Ekoum - doum	
Aboh Leopold		96256775
Ebolo Alain		
Noupeou Achille		77512156

Liste des participants : Atelier d'évaluation participative à Ekoumdoum zone I (07.2009)

Noms et prénoms	Quartier	Zone I	Contact/téléphone
Belinga Bernard	Ekoum-Doun	Zone I	99372797
Nomo Julienne	Ekoum-Doun	Zone I	99225770
Tsasse Fokou Jr	Ekoum-Doun	Zone I	
Tamba Sylvain	Ekoum-Doun	Zone I	
Touko Jean Francois	Ekoum-Doun	Zone I	74507799
Ngangum née Ngueudjeu Madeleine	Ekoum-Doun	Zone I	99978470
Mpeiyou Isaac	Ekoum-Doun	Zone I	96940375
Mboué Henri	Ekoum-Doun	Zone I	75821978
Mme Atangana Thérèse Bertile	Ekoum-Doun	Zone I	97514367
Mme Meveni Antoinette	Ekoum-Doun	Zone I	
Mme Amougou Julienne	Ekoum-Doun	Zone I	94538620
Amougou Essama Bernard	Ekoum-Doun	Zone I	94538620
Ouandji Valentin	Ekoum-Doun	Zone I	
Yongue Dieudonné	Ekoum-Doun	Zone I	74521259
Amvouna Sophie	Ekoum-Doun	Zone I	
Nguini Omgba Damase	Ekoum-Doun	Zone I	22304540/94635984

Djamin Wantou Liliane	Ekoum-Doun	Zone I	22304529
Noupa Moise	Ekoum-Doun	Zone I	77318913
Balep Rebecca	Ekoum-Doun	Zone I	76299841
Betmi Francine	Ekoum-Doun	Zone I	75359736
Tegue Arnold Franck	Ekoum-Doun	Zone I	76487370
Nga Okala Salomé	Ekoum-Doun	Zone I	
Medjeme Anicet Thierry	Ekoum-Doun	Zone I	74327976
Nguini Omgba Stephane	Ekoum-Doun	Zone I	
Nga Noah Cécile	Ekoum-Doun	Zone I	
Nga Ekomo Bénédicte	Ekoum-Doun	Zone I	
Saïdou Victor	Ekoum-Doun	Zone I	